LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 105 N° 5
2 AU 8 MAI 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

PROPULSÉ PAR LA DANSE

Maxime Kornachuk en 10e année au Collège Louis-Riel développe la maîtrise de son corps depuis son jeune âge, d'abord en pratiquant la gymnastique. Ensuite, il se dirige vers la danse, une discipline qui lui permet de revendiquer sa part de vulnérabilité. **Il est aussi très attiré par les arts du cirque.** Depuis qu'il est petit, il rêve de voler. Les acrobaties ne lui font pas peur.

| **Page 15.**

photo : Marta Guerrero

LE BALEINIÉ

LE BALEINIÉ, MAIS QU'EST-CE QUE C'EST?

C'est un recueil, sous forme de dictionnaire de mots imaginés, qui se propose de décrire les petits tracas du quotidien pour lesquels il n'existe aucune définition officielle.

Mais si, vous savez bien, ce meuble qui a la fâcheuse manie de toujours se trouver sur le chemin de votre orteil… Ou ce petit bout de salade coincé entre l'incisive et la canine, dont vous découvrez la présence après une réunion de la plus haute importance avec toute votre équipe…

Et bien grâce à *La Liberté*, et aux éditions du Seuil qui nous ont accordé les droits de reproduction, nous allons vous dévoiler chaque semaine, dans nos pages, comment appeler chacun de ces petits grains de sable qui savent si bien vous argascaner l'existence. Vous suivez?

Définition de la semaine

Rambe*
(ramb') n. f.
plat trop éloigné pour qu'on puisse se servir
ex. : « Placé comme je suis, c'est la rambe assurée!

Le Baleinié, Dictionnaire des tracas, Jean-Claude Leguay, Christine Murillo, Grégoire Oestermann, © Éditions du Seuil, 2003

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION
DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journaliste :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Gestionnaire de projets :
Catherine DULUDE | cdulude@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. » Canada

3 VOIX À LA TROIS



Les Jeux Olympiques : exaltants pour les athlètes, désastreux pour les villes hôtesses

Dernièrement, le conseil municipal de Calgary, à l'issu d'un vote controversé, a décidé de mousser sa candidature pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2026. On comprend l'hésitation des élus. L'histoire des villes hôtesses des Jeux Olympiques constitue une série de catastrophes. Deux générations de Québécois ont payé la note des deux semaines de gloire des Jeux de Montréal en 1976.

Les Olympiques d'Athènes en 2004 ont contribué d'importante façon à l'effondrement économique de la Grèce. Plus souvent qu'autrement, les espoirs des villes hôtesses se sont transformés en cauchemars.

Dans un monde où les attentats terroristes sont monnaie courante, les seuls coûts pour la sécurité sont devenus astronomiques. Les retombées économiques en investissements et tourisme, promises par les promoteurs, ne sont presque jamais au rendez-vous.

Même les Olympiques de Vancouver en 2010, une réussite sur le plan sportif et organisationnel, dresse un bilan économique et social discutable. Les coûts réels de ces Jeux ne sont toujours pas connus. Peu importe, diront certains, c'était bien le fun!

La proposition de Calgary contient un défaut majeur. On envisage la tenue d'épreuves de ski alpin au lac Louise dans le Parc national Banff. Or l'écosystème de ce parc est déjà stressé à la limite en raison d'un surcroît de développement.

Des installations olympiques n'ont en aucun cas leur place. Le gouvernement fédéral, responsable du parc, doit tuer cette proposition dans l'œuf. La Ville de Calgary a encore beaucoup de travail à faire avant de décider si la grosse fête en vaut la chandelle.



Pour combattre la pauvreté, il faut de nouvelles façons de répartir le revenu

L'écart entre le revenu des super-riches et celui du reste de la population mondiale s'agrandit, tandis que la robotisation de l'économie menace la sécurité financière de millions de travailleurs. Dans ce contexte global préoccupant, la Chambre de commerce de Winnipeg vient de soumettre un mémoire de 10 pages pour une nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté au Manitoba.

Elle propose, entre autres, la réalisation d'un projet pilote de cinq ans pour étudier les effets d'un revenu minimum garanti, semblable à celui qui avait été tenté à Dauphin et à Winnipeg entre 1974 et 1979 auprès d'environ 1 000 familles.

Un revenu minimum consiste généralement en un paiement versé aux personnes admissibles, indépendamment de leur statut d'emploi. Ce revenu remplace tous les programmes sociaux traditionnels. Cette proposition, qui pourrait être considérée politiquement radicale, attire pourtant la droite, parce qu'elle permettrait l'élimination de nombreux programmes sociaux dispendieux, comme la gauche parce qu'elle pourrait réduire la pauvreté.

Jusqu'à présent au Canada, des projets expérimentaux ont été de courte durée et n'ont touché qu'un nombre limité de participants. Il a donc été difficile de tirer des conclusions crédibles sur leur coût et leur impact socio-économique. Pour s'assurer qu'un projet pilote dure assez longtemps et comprenne assez de personnes pour permettre des analyses concluantes, la Chambre et d'autres intervenants devront maintenant convaincre le gouvernement d'y consacrer les ressources et le temps nécessaires. Car d'évidence il nous faut de nouvelles façons de répartir les richesses dans un monde où les très fortunés prospèrent allègrement et où l'évolution impitoyable de la technologie menace le bien-être de populations entières.



Attention! Bientôt, les États-Unis pourront exporter de l'énergie

Tout indique que pour la première fois en 70 ans, les États-Unis deviendront un exportateur net d'énergie. C'est ce que prédit l'Administration de l'Information Énergétique (AIE). Cette agence du gouvernement américain a publié ses prévisions annuelles de production et de consommation d'énergie jusqu'en 2050.

L'AIE prévoit que l'économie américaine va augmenter de 2 % annuellement pour les prochaines décennies, tandis que la production et la demande d'énergie augmenteront juste de 0,9 % et 0,4 % respectivement. Résultat : dès 2022, les États-Unis seront un exportateur net d'énergie.

La baisse de la demande en énergie a débuté en 2008. Elle est causée par l'amélioration de l'efficacité des appareils et par une transformation structurelle de l'économie.

Entre 2017 et 2050, la croissance totale de la demande en énergie ne sera que de 13 %. Elle proviendra d'une hausse de 19 % dans le secteur commercial et d'une hausse de 38 % dans le secteur industriel. La consommation résidentielle augmentera de 3 %. Mais la consommation électrique résidentielle baissera de 12 000 KWh/ménage en 2017 à 10 000 KWh/ménage en 2050.

Dans le secteur du transport, la consommation diminuera de 8 %. Car les voitures seront plus efficaces : au lieu des 33,5 milles/gallon en 2017, elles feront 46,5 milles/gallon en 2050.

La production d'énergie américaine, stimulée par de nouvelles technologies, va augmenter de 31 %, en provenance de trois sources : les combustibles fossiles (21 %), le gaz naturel (57 %) et les énergies renouvelables (55 %).

Résumons. La dépendance de l'économie américaine sur l'énergie diminue au point où les États-Unis pourront plus tôt que tard exporter leur énergie. Une situation lourde de conséquences pour le Canada.

À suivre…

ÉDITORIAL



PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Autochtones : l'avantage du regard minoritaire

La Liberté de la semaine dernière (du 25 avril au 1er mai) contenait un supplément, un numéro spécial du magazine *Histoire Canada*, dont le sujet ne peut qu'interpeler tous les Canadiens qui suivent le moindrement l'actualité qui charrie, presque tous les jours, quelque drame lié à la vie des Autochtones : **LES TRAITÉS** ET LES RELATIONS QUI EN DÉCOULENT.

Sans doute que beaucoup d'entre vous ont décidé de garder ce document-cadeau, tellement il tombe sous le sens que la plupart d'entre nous sont mal équipés pour comprendre les tenants et les aboutissants de la question autochtone.

Le rédacteur en chef du magazine à vocation historique, Mark Reid, résume bien l'objectif de son équipe sur ce projet aussi spécial que nécessaire : « Depuis la nuit des temps, les Premières Nations ont tissé des liens d'amitié et de filiation avec d'autres peuples autochtones. Ces liens se sont par la suite étendus aux nouveaux arrivants européens qui ont débarqué en Amérique du Nord voilà plusieurs siècles. Les Traités conclus entre les Premières Nations et la Couronne sont des accords vivants. C'est-à-dire qu'ils sont aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient le jour de leur signature. »

Le pari éditorial de l'équipe d'*Histoire Canada*, qui propose dix contributions rédigées par des spécialistes, est largement tenu. Car on sent bien la volonté de présenter aussi simplement que possible la manière dont les Autochtones ont considéré et considèrent toujours les Traités. Les auteurs ont aussi pris grand soin de faire ressortir l'humanité en jeu dans ces Traités. Autrement dit, comment la dignité humaine est affectée quand la parole donnée est trop souvent bafouée, sitôt que le rapport de force se déplaçait en faveur du colonisateur.

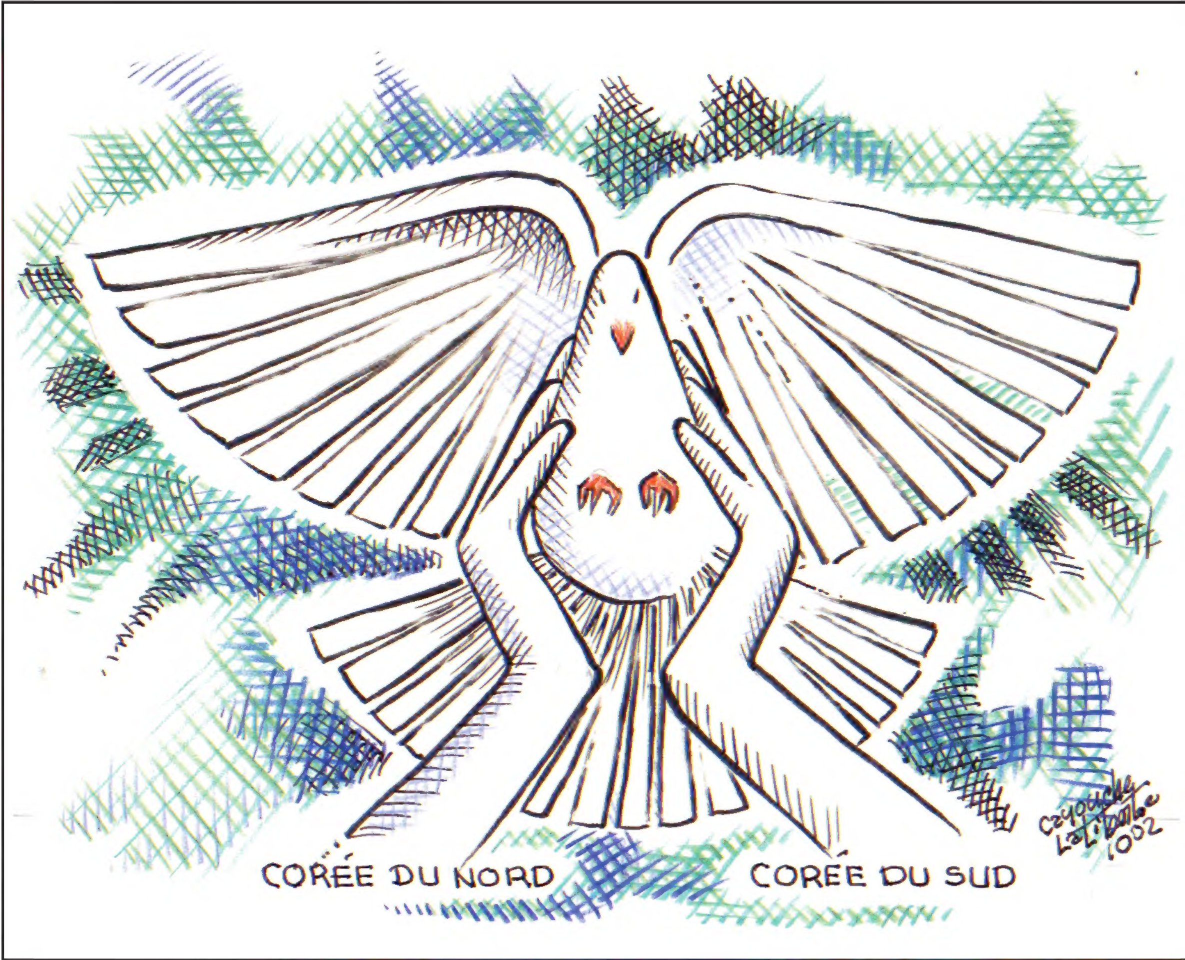
Sur la dizaine de contributions, deux sont signées par des Manitobaines. Il s'agit de l'avocate Aimée Craft, spécialisée en droit autochtone canadien et anishinaabe, professeure adjointe à la faculté de *common law* à l'Université d'Ottawa. Et de Karine Duhamel, PhD, qui est depuis peu la directrice de la recherche pour l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les deux sont d'origine métisse et anishinaabe et comprennent d'office, en leur qualité de bilingue de naissance au Manitoba, le besoin d'expliquer le point de vue du minoritaire à des majoritaires.

Reconnaissons-le franchement : s'il y a un groupe d'humains qui devrait se sentir proche des revendications autochtones, c'est bien les gens du fond métis canadien-français, canadien-français, ainsi que tous ceux qui ont participé depuis les années 1890 à la résistance contre la volonté du Maître anglophone d'éradiquer toute velléité de bilinguisme.

En effet, tout bilingue manitobain par choix sait ou devrait savoir que la *Loi sur le Manitoba* de 1870 contient des garanties en faveur de la langue française parce que Ottawa n'était pas encore en position de dicter ses conditions aux habitants de la Colonie de la Rivière-Rouge.

La même mésaventure, ou plutôt le même scandale, est arrivé aux Premières Nations en 1763, année de la fameuse Proclamation royale émise par le Roi George III dans le prolongement de la conquête de la Nouvelle-France. L'entente devait assurer aux Autochtones la possession paisible de leurs terres traditionnelles avec la promesse que toute cession de ces terres serait subordonnée à une consultation des gens concernés. Promesse évidemment faite à un temps où les Autochtones entretenaient encore un certain rapport de force avec les Britanniques.

Après la lecture du numéro spécial d'*Histoire Canada* sur les Traités, il n'est plus possible de dire, à la manière du *What does Quebec want?* des années 1960 : *Mais pourquoi ils sont jamais contents ces gens-là?*



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres en écrivant à la rédactrice en chef Sophie Gaulin à **sgaulin@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

Chapeau bas à l'École de danse au CCFM

Madame la rédactrice,

Permettez-nous, par l'entremise de *La Liberté*, notre plate-forme d'expression publique par excellence, de partager combien un autre spectacle de fin d'année présenté par l'École de danse au Centre culturel franco-manitobain le 22 avril dernier s'est révélé pour nous une autre expérience qui nous a entièrement épatés par la qualité et la créativité des danses présentées par les danseurs de tous âges. Et on en a vu de la danse!

Participant en tant que parents aux grands spectacles d'autres écoles de danse à Winnipeg, on veut souligner comment c'est rafraîchissant de participer à une simple et bonne production sans excès, de haute qualité, au prix inclusif de 5 $, où la programmation de la soirée est variée, sensible, dynamique et originale.

Menée par la talentueuse Christine Lamontagne avec l'appui d'une équipe d'enseignantes dévouées, les femmes de cette école de danse réussissent, année après année, à nous toucher par leur travail et à nous offrir le cadeau de leur créativité.

Une mine d'or essentielle à notre communauté à maintenir et appuyer absolument. Un vrai plaisir. Merci.

Danielle Sturk et Daniel Lussier
Le 24 avril 2018

ACTUALITÉS

En toile de fond des séries éliminatoires

Coups de patins historiques avec MEB

Quelles sont les origines du hockey? Quels sont les grands jalons de son histoire? Et comment expliquer aux nouveaux arrivants la passion des Canadiens pour le hockey? Marc-Éric Bouchard, commentateur sportif chevronné de Radio-Canada, va droit au but.



dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Parler hockey à un débutant, ça ressemble à quoi?

Marc-Éric Bouchard : J'ai mes astuces. La clé, c'est de comparer ma passion pour le hockey à sa passion pour son sport préféré. Et ensuite, se mettre tout simplement à discuter.

J'ai eu du succès en parlant aux Africains, en comparant le hockey au soccer. Que le hockey se joue sur un terrain qui a deux filets, avec cinq joueurs contre cinq, trois périodes de jeu de 20 minutes avec des arrêts de jeu, et des punitions avec limites de temps. Et que le hockey, comme le soccer, est immensément populaire au Canada. Il suscite les passions, comme le *foot* déclenche celles de bien des gens dans bien des pays.

On pourrait même comparer la rondelle à un ballon de soccer…

M-E B. : Pourquoi pas? Surtout que le hockey, dans ses débuts, a sans doute été joué avec des balles. Les origines du sport ne sont pas claires. Les historiens se réfèrent souvent aux Grecs qui, plusieurs siècles avant Jésus-Christ, jouaient à une sorte de hockey de pelouse, avec des bâtons courbés et une balle.

D'autres évoquent différentes sortes de hockey sur gazon, comme le shinty écossais. Les Canadiens en ont tiré le mot *shinny*, pour désigner une partie de hockey informelle. Les Français, eux, jouaient au *hoquet* sur pelouse. Et puis il y a une peinture de Pieter Bruegel de 1535 où on voit des gens jouer un hockey sur glace, sans patins. Les Hollandais jouaient au *hokkie*, qui veut dire cage, donc tout probablement les buts.

Alors, les Européens sont venus au Canada avec plusieurs formes du jeu…

M-E B. : Et ça se complique! Les Iroquois avaient le *hoghee*, une forme de lacrosse sur glace, avec des lames de patins en os! Les premières parties du hockey sur patins avec lames de métal ont été jouées en Nouvelle-Écosse. Et puis, le 3 mars 1875, un certain William Creighton organise la première partie de hockey sur une patinoire à l'intérieur, avec neuf joueurs par équipe. Les règlements ressemblaient au rugby : on passait la rondelle derrière soi.

Et les premières ligues de hockey?

M-E B. : Elles remontent à la fin du 19e siècle. En 1892, le Gouverneur général du Canada, Frederick Stanley, crée une coupe qu'il offrira à la meilleure équipe de hockey du Canada. Des équipes amateures et professionnelles se disputeront la Coupe Stanley jusqu'en 1917, au moment de la création de la Ligue nationale de hockey. À ce point-là, les règlements du jeu étaient bien établis.


photo : Amine Ellatify

Des milliers de supporteurs des Jets rassemblés près du Bell MTS Place, à Winnipeg, pour le White Out Party.

Pourtant, le hockey a continué d'évoluer…

M-E B. : Eh oui! Les équipes changent beaucoup jusqu'en 1942, quand la LNH se stabilise et se compose des Original Six : Canadiens de Montréal, Maple Leafs de Toronto, Bruins de Boston, Blackhawks de Chicago, Red Wings de Detroit et Rangers de New York. Cette époque va durer jusqu'en 1967, quand vont s'ajouter de nouvelles équipes, comme les Penguins de Pittsburg.

C'est aussi l'époque des grandes vedettes : Gordie Howe des Red Wings, Maurice Richard des Canadiens, Bobby Hull des Blackhawks. Les films qui restent de ce temps-là sont extraordinaires. Les prouesses de Richard et de Howe relèvent d'une élégance presque poétique.

Entre-temps, les techniques et l'équipement évoluent. Bobby Hull contribue le lancer frappé, le fameux *slap shot*. En 1945, Maurice Richard comptera 50 buts en 50 parties. Et le gardien de but Jacques Plante, blessé le 1er novembre 1959 par un coup de rondelle à la figure, va être le premier à porter un masque de sécurité.

Le sport a un côté agressif, voire même violent…

M-E B. : Pourtant, jusqu'au début des années 1980, peu de joueurs portaient des casques. Et il y avait beaucoup de bagarres sur la glace. Certains se souviendront encore des Flyers de Philadelphie, équipe qui avait leurs *goons*, ces gardes du corps violents chargés de protéger les meilleurs.

Un point tournant, c'est l'affrontement, en 1972, de l'équipe du Canada et l'équipe de l'Armée russe. Le Canada a remporté cette célèbre *Série du siècle*. Mais beaucoup de Canadiens ont été impressionnés par le jeu d'équipe des soviétiques. Au point de commencer à mettre l'accent sur le conditionnement physique tout au long de l'année. Et puis, les équipes nord-américaines commencent à engager des Européens. Les Jets recrutent le Suédois Anders Hedberg. Les Maple Leafs, Börje Salming, aussi de la Suède.


photo : Gracieuseté Société Radio-Canada

Marc-Éric Bouchard

Le hockey a aussi connu des équipes du tonnerre, qui ont gagné la Coupe Stanley à plusieurs reprises…

M-E B. : Oui, les célèbres dynasties. Toronto a dominé la LNH de 1946 à 1951, et encore de 1961 à 1967. Entre-temps, Détroit a connu sa belle époque au début des années 1950. Et bien sûr, Montréal a conquis la glace dans la deuxième moitié des années 1950, des années 1960, et des années 1970. Sans oublier les Oilers d'Edmonton, guidés par le célèbre Wayne Gretzky, dans les années 1980. Pour bien des passionnés, c'est LE grand joueur de l'histoire du hockey.

Les dynasties, c'est encore concevable?

M-E B. : Non, c'est fini. En 1967, la LNH passe à 12 équipes. Au fil des années, elles se multiplient. Et aujourd'hui, il y en a 31. Les équipes se battent pour retenir les meilleurs joueurs, parce que les salaires sont élevés. Remporter la Coupe Stanley plus d'une année d'affilée, c'est très, très difficile.

▶ Le point sur les priorités d'écoles de la CSFM

Les commissaires veulent le respect de l'équité

Boom résidentiel en région, nouveaux quartiers à Winnipeg, présence accrue de francophones à Brandon et à Portage la Prairie. À la CSFM, cette évolution impose une évidence : de nouvelles écoles, et plus d'agrandissements d'écoles.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

La Commission scolaire franco-manitobaine a présenté le 13 avril son plan quinquennal pour le réaménagement de ses écoles à la Commission de finance des écoles publiques.

L'objectif : convaincre le gouvernement Pallister de la nécessité de lancer de nouveaux projets de construction.

Bernard Lesage, le président de la CSFM, a son plaidoyer bien en main : « La situation est devenue criante. On a rappelé aux fonctionnaires de la Commission que plusieurs de nos écoles sont à pleine capacité. Et sur le plan politique, mon travail sera de faire comprendre à Ian Wishart, le ministre de l'Éducation, que les projets que nous lui proposons ne peuvent pas attendre. Surtout pas cinq ans. Et certainement pas dix ans. En tous cas on sait qu'une fois que la Province a accordé une nouvelle école, ça va prendre au moins deux ans et demi avant son ouverture. Il faut concevoir les plans, négocier le financement avec la Province en fonction de ces plans, et parfois chercher un appui financier du Fédéral si l'école est dotée d'un espace communautaire.

« Nous le savons, il y a beaucoup de parents francophones qui voudraient inscrire leurs enfants à l'école française, mais ne le font pas parce que les écoles sont trop éloignées. À Winnipeg, un autobus en direction d'une école française peut passer quatre ou cinq écoles anglaises.

« C'est trop. Du côté pratique, mais aussi du point de vue de l'équité. Les francophones sont partout en ville, pas seulement à Saint-Boniface ou à Saint-Vital. Pourtant, de nouveaux quartiers résidentiels sont développés, et la DSFM n'est pas présente. »

La CSFM a donc recommandé la construction de nouvelles écoles pour les familles de Sage Creek, de Waverley West, ainsi que de River East et East St. Paul. « D'ici 2023, nous aimerions aussi une nouvelle école secondaire à Winnipeg, qui s'ajoutera au Collège Louis-Riel, au Centre scolaire Léo-Rémillard et à l'École Roméo-Dallaire. »

En région, des nouvelles écoles sont espérées à Brandon, à Portage la Prairie et à Île-des-Chênes, où à l'École/Collège Gabrielle-Roy « il n'y a plus de place ». Bernard Lesage détaille : « On pourrait envisager la création d'une école de la maternelle à la 8e année, pour que l'établissement actuel, qu'on prévoit agrandir, soit consacré uniquement au programme secondaire.

« À Brandon, l'école serait située dans un des quartiers ouest de la ville. On sait que ceux du côté Est de Brandon ont un accès relativement rapide à l'École La Source, sur la base de Shilo. »

Bernard Lesage note cependant que les écoles en région comme La Source, ont de plus en plus d'élèves. « La Source aura deux classes de maternelle cet automne, une bonne trentaine de jeunes. »


Bernard Lesage.
Archives La Liberté

Toujours en matière d'équité, une autre grande priorité est l'ajout d'un gymnase, d'une bibliothèque et d'un espace communautaire à l'École Gilbert-Rosset à Saint-Claude. « Ce sont des installations que possèdent déjà les écoles anglaises. »

Autre objectif : agrandir le Centre scolaire Léo-Rémillard à Saint-Vital, l'École Jours de Plaine à Laurier, l'École Lagimodière à Lorette, l'École Noël-Ritchot à Saint-Norbert, l'École Saint-Georges, l'École Saint-Joachim à La Broquerie et l'École Sainte-Agathe.

À plus long terme, Bernard Lesage met en relief la nécessité d'une école de métiers francophone, avec dortoir, dans la région de Winnipeg. « Notre partenariat avec le Manitoba Institute of Trades and Technology nous donne accès à ses locaux, mais on sait qu'au bout du compte, il nous faudra nos propres espaces. Ça a toujours été dans nos plans. »

▶ Élections scolaires à la CSFM

Vous pourrez très probablement aller voter

Les Manitobains francophones ayant la citoyenneté canadienne pourront voter lors des prochaines élections à la Commission scolaire franco-manitobaine.

Autre nouveauté : elles seront tenues le 24 octobre en même temps que les élections municipales et scolaires.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Le ministère de l'Éducation a approuvé ces changements le 23 avril.

Bernard Lesage, le président de la CSFM, explique qui peut désormais aller aux urnes :

« Pour la première fois, un Manitobain qui a le français comme langue maternelle et qui comprend toujours la langue peut voter. Un immigrant français, marocain, sénégalais, etc. devenu citoyen canadien, peut participer à l'élection d'un commissaire. Évidemment, il faut être citoyen. Sinon, on ne pourrait pas voter de toute façon, que ce soit pour un commissaire francophone ou anglophone. »

Les francophones adultes qui n'ont pas eu d'enfants pourront voter eux aussi.

Bernard Lesage note l'importance du changement : « Dans la région de La Montagne et dans mon village de Notre-Dame-de-Lourdes, j'ai connu beaucoup de francophones engagés qui auraient voté si on leur avait donné la chance. Mais faute d'enfants, ce n'était pas possible. »



Les francophones engagés, comme les religieuses qui ont évolué dans les écoles françaises et d'immersion, pourront désormais voter pour leurs représentants à la Commission scolaire franco-manitobaine.

photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

Sœur Léonne Dumesnil, ancienne directrice d'écoles d'immersion, est du même avis. « Les religieuses n'ont jamais voté pour les commissaires. Il fallait être parent. Pourtant, beaucoup d'entre nous avons passé des années à enseigner le français. Je pense en particulier à ma communauté des Sœurs des Saint Noms de Jésus et de Marie, mais il y a bien d'autres congrégations aussi.

« Évidemment, ça fait plusieurs années que je ne suis plus dans les écoles. La pédagogie et les besoins scolaires ont beaucoup changé. Pour voter avec sagesse, il faudrait que je comprenne davantage les enjeux. N'empêche, c'est bon d'avoir la possibilité de voter. »

Autres critères pour être sur la liste électorale : toute personne qui a reçu au moins quatre ans d'enseignement de niveau élémentaire dans un programme français au Canada pourra voter. De plus, tous les parents d'enfants qui fréquentent les écoles françaises depuis au moins quatre ans peuvent voter.

Il s'agit de la deuxième fois que la liste électorale de la CSFM a été élargie. Serge Bisson, le secrétaire-trésorier de la DSFM, offre un bref historique des changements :

« Lors de la création de la DSFM en 1994 seuls les parents d'élèves qui fréquentaient les écoles au moment des élections pouvaient voter.

« Une consultation des communautés scolaires a été effectuée par la CSFM en 2009. En 2010, le droit de vote a été accordé aux élèves de la DSFM qui ont 18 ans et plus, aux diplômés de la DSFM, aux parents des diplômés de la DSFM, ainsi qu'aux parents d'enfants inscrits en pré-maternelle francophone dans une école de la DSFM ou un établissement affilié à la DSFM.

« Les nouveaux changements règlent la question des grands-parents qui, en 2010, réclamaient eux aussi le droit de voter. »

En modifiant à nouveau l'article 11 de la *Loi sur les écoles publiques* qui touche aux électeurs admissibles, ainsi que l'article 10 sur la date des élections, la Province a cependant refusé la demande des commissaires d'introduire le vote électronique.

Bernard Lesage : « Aucune explication n'a été donnée. Mon impression est que la Province n'était pas encore rendue à cette étape puisque le vote électronique n'existe toujours pas dans les commissions scolaires anglophones. »

MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL

Bureau du recours civil à l'égard d'activités illicites (RCAI)

Avis 531-16 publié en application du Règlement de l'Ontario 498/06

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE L'ONTARIO

– et –

2 955 212 $ EN DEVISE CANADIENNE (EN MATIÈRE RÉELLE)

Le présent avis concerne des fonds confisqués en rapport avec des activités contraires à la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) qui se sont produites entre le 1er janvier 2007 et le 30 juin 2009.

L'affaire est aussi connue comme étant liée aux sociétés ou parties suivantes :

2195043 Ontario Inc.
Great Pacific International Inc. (GPI)
OSE Corp. (OSE)
Phoenix Capital Resources Inc.
Phoenix Credit Risk Management Consulting Inc.
Phoenix Pension Services Inc. (Phoenix)
Rathore & Associates Asset Management Ltd. (R&A)
Jawad Rathore
Vincenzo Petrozza
Omar Maloney
Thalbinder Poonian

L'instance susmentionnée, introduite en vertu de la *Loi de 2001 sur les recours civils,* a entraîné le dépôt de la somme de **2 955 212 $** dans un compte spécial.

Les particuliers ou autres personnes qui ont subi des pertes pécuniaires ou non pécuniaires (dommages pécuniaires ou autres), par suite de l'activité illégale qui a donné lieu à l'introduction de la présente instance, ont le droit de présenter une demande d'indemnisation.

La Couronne, une municipalité ou un organisme public faisant partie de l'une des catégories d'organismes publics précisées dans le Règlement, et ayant subi des pertes pécuniaires par suite de l'activité illégale qui constituent des frais engagés pour remédier aux effets de cette activité, ont aussi le droit de déposer une demande d'indemnisation.

Toutes les demandes doivent être conformes à l'article 6 du Règlement de l'Ontario 498/06; sinon, elles seront refusées. On peut consulter le Règlement 498/06 à l'adresse : http://www.e-laws.gov.on.ca/html/regs/french/elaws_regs_060498_f.htm.

Pour obtenir une trousse de demande, consultez : www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/CRIAvictims.

Si vous avez des questions sur votre droit à une indemnité ou sur la trousse de demande, communiquez avec nous par courriel à MAG_CriaVictims@ontario.ca, par téléphone au 1 888 246 5359 (sans frais), par télécopieur au 416 314 3714 ou par la poste à l'adresse suivante :

Bureau du recours civil à l'égard d'activités illicites (RCAI)
Ministère du Procureur général
77, rue Wellesley Ouest, C.P. 555
Toronto (Ontario) CANADA M7A 1N3

Toutes les demandes dûment remplies doivent faire référence à l'avis **531-16.** Elles doivent parvenir au RCAI au plus tard le **10 octobre 2018**, à **17 h (HNE)**, faute de quoi elles ne seront pas examinées. Les demandes dûment remplies peuvent être présentées par écrit à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique à l'adresse de courriel ci-dessus ou encore par télécopieur.

Vous pourriez ne pas être admissible à une indemnité si vous avez participé ou contribué à l'activité illégale donnant lieu à l'instance. Même si vous êtes admissible à une indemnité, votre demande pourra être refusée si vous n'êtes pas en mesure de la justifier.



Ontario



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

de la Fédération des aînés franco-manitobains inc.

Soyez des nôtres!...
Informez-vous au sujet des affaires de la FAFM!

le jeudi 7 juin 2018

CLUB JOVIAL

157, avenue Centrale, Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba)

11 h Inscription
12 h Repas
12 h 45 **Réunion d'affaires**

Coût : membre de la FAFM (ou club affilié) gratuit • non-membre : 15 $

Confirmez votre présence **avant le jeudi 31 mai 2018!**
204 235-0670 • 1 855 235-0670 • info@fafm.mb.ca

Zones de construction routière



Conseils de conduite

La saison des chantiers routiers est revenue. Voici quelques moyens d'assurer votre sécurité et celles des autres dans les zones de construction routière.

Ralentissez. La vitesse maximale permise peut être réduite dans les zones de construction routière et le montant des amendes pour excès de vitesse y double.

Faites attention aux travailleurs sur la route. Le signaleur au début de la zone de construction a pour tâche de diriger la circulation. Il importe donc de respecter ses signaux.

Laissez-vous de l'espace. Il y a beaucoup d'activité et de circulation dans les zones de construction routière. Laissez donc de l'espace entre vous et le véhicule qui vous précède.



Société d'assurance publique du Manitoba

Visitez notre site Web pour obtenir d'autres conseils sur la conduite et apprendre comment réduire les risques d'accidents sur les routes du Manitoba.

mpi.mb.ca



Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

James Magill, un des derniers de la Seconde Guerre mondiale

Quand la Légion d'honneur remue le passé

À 95 ans, James Magill, tout juste décoré de la Légion d'honneur, nous a accordé le privilège de puiser dans des souvenirs qui continuent de l'habiter.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Bombardier dans un Halifax du 578e escadron de la RAF, l'ancien combattant a participé à 35 raids qui lui ont valu, très tardivement, le 19 avril dernier, l'honneur de la République française.

James Magill a travaillé pour le Canadien National pendant 42 ans, à Winnipeg, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. (1) Aujourd'hui, le natif de Saskatoon habite Winnipeg, menant une vie tranquille de retraité. Il se souvient encore très clairement de sa décision, en novembre 1941, de se présenter au bureau de recrutement de l'Aviation royale canadienne.

« J'avais 19 ans. J'étais apprenti à la cour du CN à Transcona. Mon collègue Ab Dolphin et moi avons décidé de nous porter volontaires. On était jeunes et on voulait planer dans le ciel. Voler dans un avion nous semblait pas mal romantique. D'ailleurs, si on attendait trop longtemps, on courrait le risque d'être conscrits. Alors là, on n'aurait pas eu le choix de servir le Canada comme on le voulait. »

En peu de temps, James Magill, matricule 147189 et Ab Dolphin, matricule 147190, se retrouvent au Dépôt Manning, à Brandon.

« On habitait un aréna, dans lequel on avait installé des lits superposés. On a fait notre *basic training*, du type que doivent subir toutes nouvelles recrues dans les forces armées. Après, il a fallu apprendre à comprendre les avions. Et à les piloter.

« J'ai ensuite suivi ma formation de bombardier. Il fallait apprendre à manier la mire et frapper une cible depuis 10 000 pieds, en tenant compte de la vitesse et du vent. »

Au bout de deux ans, James Magill se retrouve à Bournemouth, en Angleterre, après la traversée de l'Atlantique à bord du paquebot français Louis Pasteur.

« L'entraînement a recommencé, avec des bombardiers Wellington. Il fallait apprendre à piloter avec précision, avec très peu d'appuis techniques. Une fois, on survolait l'Islande, complètement perdus! Mais petit à petit, on se perfectionnait. On a atteint un bon degré de précision, en volant au pif. »

L'Aviation royale canadienne avait son propre groupe de bombardiers, le Bomber Group Six. James Magill s'est quand même retrouvé dans le Bomber Group Four de la Royal Air Force. « Aucune espèce d'idée pourquoi! Je me suis retrouvé dans le 578e escadron tout près de Selby, dans le Lancashire. Notre avion : S for Sugar. J'étais le Canadien. Il y avait trois Anglais, deux Écossais, et un Gallois.

« On est devenu une équipe du tonnerre. Il le fallait. Chaque membre de l'équipage dépend de l'autre. Tous sont indispensables. Et si par malheur quelqu'un était blessé ou mort, il fallait assumer les fonctions de l'autre. Comme bombardier, j'étais co-pilote de l'avion. J'aidais notre Halifax à décoller et à atterrir. Et on m'avait entraîné à être navigateur et radio. »


Bruno Burnichon, le consul honoraire de France (à droite sur la photo) trinque pour la Légion d'honneur de James Magill, avec son récipiendaire (à gauche sur la photo).


Le S for Sugar, le bombardier de type Halifax dans lequel James Magill a été conduit en France et en Allemagne, en 1944.
photo : Gracieuseté famille Magill


James Magill à 19 ans, en 1941.
photo : Gracieuseté famille Magill

Le 11 juin 1944, le S for Sugar a bombardé la cour ferroviaire à Massy-Palaiseau. La toute première mission de James Magill.

« Je ne retiens vraiment rien de ce premier raid. En juin et juillet, on a beaucoup bombardé les unités allemandes, pour appuyer les alliés qui venaient de débarquer. À Amiens, à Douai, sur des troupes blindées dans le bocage. Les raids de jour devenaient plus fréquents, parce que les Américains avaient arraché le contrôle du ciel à la Luftwaffe.

« Et puis on a bombardé des cibles industrielles en Allemagne, surtout dans la Ruhr, la région de l'industrie lourde. On était fier de notre coup, la fois où on a aplati une usine de roulements à billes à Munich. Un objectif très stratégique, parce que les roulements font partie intégrale de toutes sortes de machines. »

Des moments de peur? James Magill les a connus. « Quand la *Flak* frappait l'avion, il n'y a pas grand chose qu'on pouvait y faire. Tu pensais à ton travail et tu endurais jusqu'à temps que la *Flak* finisse… Je me souviens aussi du soir où sept Halifax ont décollé. Et trois ne sont pas revenus.

« Et puis il y a eu cette nuit où, en revenant d'un raid, on a commis l'erreur de voler par-dessus le grand port allemand de Kiel. Eh bien, ils nous l'ont fait regretter! On avait perdu toute l'essence dans une de nos ailes. La Wing Command nous a guidés par le signal radiophonique IFF – *Identification Friend or Foe*. On baissait d'altitude, tout en traversant la Manche. 7 000 pieds. 5 000 pieds. À 1 000 pieds, on a allumé trois lumières, pour nous indiquer la piste d'atterrissage. Sur le sol, on a avalé toute la piste, et les moteurs se sont mis à avoir des ratés. On était passé à un fil de manquer d'essence. »

Entraîné par ses souvenirs, James Magill se met à raconter un incident survenu lors d'un raid de jour sur Gelsenkirchen, dans la Ruhr. Et puis, il s'arrête. « Non. Cette histoire, je la garde pour moi. C'était il y a presque 75 ans. Et j'y pense encore de temps à autre.

« J'ai fait ma paix avec le reste. Ma dernière mission a eu lieu le 14 octobre 1944. Je suis rentré à Winnipeg, heureux d'être bien vivant et de pouvoir reprendre le fil de ma vie au CN à Transcona. En 1949, j'ai marié Evelyn. On a eu quatre enfants.

« La guerre? J'ai fait ce qu'il fallait faire. Ce que le pays demandait de moi. Je suis fier de ma contribution. Et je suis profondément ému d'avoir reçu la Légion d'honneur, que je garderai avec ma Distinguished Flying Cross et mes autres médailles. Je le dis sans vantardise : j'ai tout simplement fait ma part. »

(1) Le Canadien National a choisi d'inclure les années de service militaire de James Magill dans ses années ouvrant droit à la pension.

La partielle dans Saint-Boniface

Le bulletin de vote est apparemment complet

Bleu, rouge, vert, orange : les quatre candidats principaux pour la partielle de Saint-Boniface sont désormais connus, et ils sont tous des bilingues fonctionnels. Par ordre alphabétique : Dougald Lamont, Mamadou Ka, Françoise Therrien Vrignon et Blandine Tona.

Daniel BAHUAUD et
dbahuaud@la-liberte.mb.ca
Catherine DULUDE
cdulude@la-liberte.mb.ca

Les verts

Françoise Therrien Vrignon représentera le Parti vert du Manitoba. La Bonifacienne estime que la partielle est « un moment idéal pour faire connaître davantage les valeurs du Parti vert ».

« Lors des élections de 2016, les propos de James Beddome, le leader du parti, sont venus me rejoindre. C'était inspirant. »

Une ancienne employée non partisane du bureau de circonscription de Greg Selinger, Françoise Therrien Vrignon estime avoir « beaucoup écouté les Bonifaciens ». « Je crois que les électeurs de Saint-Boniface ont l'environnement et le développement d'une économie durable à cœur. Je crois que ce sont des préoccupations importantes pour tous les Manitobains.

Françoise Therrien Vrignon compte insister sur la collaboration entre partis, pour que la problématique environnementale soit à l'avant-plan. « Trop souvent, les partis politiques s'enlisent dans leurs perspectives partisanes. Pourtant, tous les Manitobains ont les mêmes valeurs par rapport à l'environnement. »

La candidate verte se réjouit déjà de pouvoir débattre en français avec les trois autres candidats. « C'est extraordinaire. Dougald Lamont, Blandine Tona, Mamadou Ka et moi, on va sûrement avoir de bonnes discussions. »



Blandine Tona s'adresse aux partisans néo-démocrates après sa victoire du 29 avril, accompagnée de Nahanni Fontaine, Wab Kinew, Bernadette Smith, Andrew Swan.

photo : Catherline Dulude

Les oranges

Environ 200 détenteurs de carte du NPD étaient rassemblés au Centre récréatif Notre-Dame à Saint-Boniface dimanche le 29 avril 2018, pour voter en faveur de leur candidate favorite. Lorsque Blandine Tona a pris la parole, les cris de la foule ont été bien entendus, sans doute même de l'extérieur du Centre récréatif.

Félix Kamanga est venu soutenir Blandine Tona. Détenteur d'une carte du NPD depuis peu, il s'affiche très satisfait du résultat.

La nouvelle candidate NPD a des souliers d'expérience à chausser, car elle souhaite remplacer Greg Selinger, l'ex-Premier ministre du Manitoba, qui a été en poste comme député de Saint-Boniface des élections générales de 1999 jusqu'à mars 2018.

Les priorités de Blandine Tona sont pour l'instant les secteurs qui ont été touchés par les coupures du gouvernement Pallister, soit l'éducation et la santé. « Dans ce quartier, on ne laisse personne derrière. »

Arrivée en 2009 du Cameroun, l'investie souligne qu'elle est la première femme noire à occuper pareille position, et qu'elle entend bien se rendre au Palais législatif. « Je pense que depuis à peu près deux ans, j'ai commencé à avoir cette colère en moi, de voir que tout ce que j'ai trouvé ici et ce dont j'ai bénéficié, tombait en morceau à cause de l'agenda de Pallister. Et je me suis dit que j'ai toujours représenté ma communauté pour la bâtir. Je veux continuer de le faire au niveau politique. »

Le chef du NPD, Wab Kinew, présent lors de la soirée, affirme avoir bien hâte de débuter la campagne électorale. « J'ai aussi le sentiment qu'on a vu le commencement de quelque chose d'historique. »

Lauralee Gooding, la rivale vaincue, affirme qu'avant le vote, elle et Blandine Tona s'étaient entendues pour participer à la campagne électorale de la victorieuse. « Dans les prochaines semaines, je vais donc contacter Blandine pour lui proposer mon aide. » Elle ne met toutefois pas une croix sur une carrière politique.

Les rouges

Entre-temps, le chef du Parti libéral, Dougald Lamont, est candidat officiel à Saint-Boniface. Près de 150 partisans ont assisté à l'assemblée de nomination, tenue le 26 avril, dont Sharon Carstairs. L'ancienne cheffe du Parti libéral et sénatrice à la retraite a évoqué les élections de 1988, quand son parti avait obtenu 20 sièges à l'Assemblée législative. « Il y a 30 ans, nous avions fait valoir la voix libérale à Saint-Boniface. Dougald Lamont pourra suivre les traces de Neil Gaudry, qui a d'abord été propulsé sur la scène politique en 1988. »


Françoise Therrien Vrignon.

photo : Gracieuseté Parti vert du Manitoba

Les bleus

Le seul candidat qui aura déjà eu l'expérience de mener une campagne électorale à Saint-Boniface est Mamadou Ka. Le progressiste-conservateur, professeur associé à l'Université de Saint-Boniface, avait obtenu la deuxième part plus importante de votes lors des élections générales de 2016.

En 2016, les oranges ont remporté 3 624 votes, les bleus 2 211, les rouges 1 663 et les verts 1 048.

La date de la partielle

Au moment d'écrire ces lignes, le Premier ministre Pallister n'avait pas encore annoncé la date de l'élection. La dernière date possible pour l'élection partielle de Saint-Boniface sera le 28 août.

CULTUREL

Charlie Prince : d'enfant réfugié à danseur professionnel

Danser pour vraiment faire une différence

Enfant, Charlie Prince rêve de changer le monde. Il s'imagine avocat en droit international pour aider son pays, le Liban. Mais en 2006, une guerre éclate avec Israël. Âgé de 15 ans, il arrive au Canada. Cette nouvelle liberté lui permet d'explorer son côté artistique.


MANELLA VILA NOVA
mvilanova@la-liberte.mb.ca

Charlie Prince et sa famille vivaient paisiblement dans leur village au Liban, quand la guerre avec Israël a éclaté en juillet 2006. « C'était une situation difficile. Mes parents ont décidé de m'envoyer au Canada avec ma sœur de 20 ans, car ils avaient des connaissances à Montréal qui nous permettraient d'avoir un pied-à-terre. Eux. sont restés au Liban. »

Il se souvient encore des épreuves rencontrées pendant le voyage. « Les aéroports étaient détruits, et le pays était bloqué pour que rien ne sorte. Nous sommes partis à Chypre en bateau, puis nous avons pris un avion pour le Portugal, puis pour Montréal. Là, la Croix Rouge nous a accueillis. Nous avons été très bien reçus, et je me suis rapidement fait des amis qui m'ont aidé à vraiment m'installer, et qui voulaient s'assurer que j'étais bien. »

Mais après avoir fui un pays en guerre, la violence rattrape Charlie Prince. « J'étais élève au Collège Dawson, et j'étais en classe le jour où il y a eu la fusillade en septembre 2006. À ce moment-là, je me suis senti vraiment en danger. Et même plus qu'au Liban, parce que je me pensais en sécurité. C'était une année très dure, mais ça m'a permis de sortir de moi-même, de me dépasser et d'être plus fort. »

Pendant cette période très intense, Charlie Prince avait beaucoup de liberté. « Mes parents étaient loin, et je pense que c'est ce qui m'a permis d'essayer la danse. Je n'aurais pas osé s'ils avaient été là. J'ai pris mon premier cours à 17 ou 18 ans, et je leur ai caché mon choix pendant deux ans. Danser pour un homme, c'est tabou au Liban. Quand j'ai vu que ça pouvait m'emmener quelque part, j'en ai parlé à ma mère. Mon père était plus réservé, mais je voyais qu'il essayait de comprendre. Maintenant, il me dit qu'il est fier. Et pour moi, c'est une grande victoire. »

Déterminé, il décide de devenir danseur professionnel. « J'ai commencé tard pour quelqu'un qui voulait être professionnel, mais j'ai été très bien suivi. Enfant, j'avais fait de la natation en compétition, donc j'avais déjà une relation avec l'effort, l'épuisement et la détermination. Et apparemment, j'avais le physique pour le ballet. »

Pendant ses trois premières années de formation, le ballet l'obsède. « Au Liban, on est assidu sur la rigueur. Je me sentais une obligation de m'appliquer, même si j'étais attiré vers le contemporain et les choses un peu plus décalées. Il y avait là un côté magique que je ne voyais pas avec le ballet. Je trouvais une vulnérabilité, une ouverture d'esprit, mais aussi une laideur, un côté charnel, une vérité à laquelle je voulais accéder. »

Après avoir travaillé avec Ballet Divertimento et l'École supérieure du ballet de Québec, Charlie Prince continue sa formation à Vancouver, où il danse avec la compagnie Ballet BC. « Ça m'a ouvert vers le contemporain, et c'est un monde qui m'a bouleversé. Et plus je plonge dedans, plus je vois les couches et les complexités. »


Charlie Prince.
photo : Manella Vila Nova

Une plongée qui lui a permis de retourner dans son pays natal pour présenter une pièce qu'il a créée dans le cadre d'un festival. « C'était ma troisième création. Je suis artiste associé dans une compagnie basée à Beyrouth avec laquelle je danse, et qui m'aide à produire mon travail. »

Le danseur apprécie d'avoir l'opportunité d'explorer son art chez lui. « La danse contemporaine n'est pas très développée au Moyen-Orient. Les hommes qui dansent sont un tabou, mais au Liban, il y a une ouverture intéressante. Une vague d'artistes est en train de défier ces stéréotypes. Les gens sont curieux de voir ce que je fais, et ils remarquent des choses auxquelles je ne prête pas attention moi-même. Il y a un côté innocent, très humain dans leur façon de regarder mon travail. »

Aujourd'hui, Charlie Prince se sent à sa place. « Je pense que je contribue à aider le monde pour plein de raisons. Au Liban, on a une histoire très violente, remplie de douleur et de traumatismes. Et je crois qu'avoir la chance de montrer une autre façon d'habiter son corps, qui sort du quotidien, amène une ouverture d'esprit qui peut guérir. La danse apporte aussi un moment de sensibilité dans la vie des autres, un moment de rassemblement à travers le spectacle. »

Très marqué par son accueil au Canada, Charlie Prince tend maintenant la main aux réfugiés. « Je ne suis pas en train de construire des maisons, mais je crois qu'il faut réfléchir à comment chacun peut être la meilleure version de lui-même pour apporter des ondes positives dans le monde. Quand je dansais à Vancouver, je m'assurais que des billets gratuits aillent à des réfugiés syriens pour qu'il puissent avoir accès aux spectacles et qu'ils se sentent intégrés. »

Faire une différence, c'est une question que beaucoup de danseurs se posent. Charlie Prince pense avoir trouvé sa réponse. « Au Moyen-Orient, il y a plein de choses à développer, une fertilité qui fait qu'on peut proposer des projets qui vont laisser une trace. Un Libanais qui réussit ailleurs, ça apporte beaucoup d'espoir et de fierté. J'ai déménagé en Europe pour être plus proche de mon pays. J'essaye de faire quelque chose de positif, et je le partage avec le Liban. »

Pourquoi Winnipeg?

Aujourd'hui, Charlie Prince réside à Amsterdam, aux Pays-Bas, où il travaille pour des compagnies de contemporain comme danseur indépendant. Il est en ce moment en visite à Winnipeg dans le cadre d'un projet chorégraphié par Jason Martin, un artiste de Montréal. (1) « Dans l'univers de la danse, on rencontre des gens qui ne s'engagent pas pour l'argent, mais pour l'expérience humaine. Quand j'habitais à Montréal, j'ai croisé Jason à plusieurs reprises. Je suppose que j'ai laissé une empreinte sur lui. Il m'a contacté pour participer à un projet de création au Winnipeg Contemporary Dancers. Je ne connaissais pas la ville, alors je me suis dit, *pourquoi pas*? »

Charlie Prince est donc arrivé à Winnipeg au début du mois de mars. « C'est une très belle ville. L'hospitalité me rappelle l'hospitalité méditerranéenne. La communauté de la danse est petite, mais très curieuse. Les gens veulent apprendre, ils sont passionnés et veulent rencontrer différentes façons de faire. C'était très beau d'être reçu comme ça. »

(1) Charlie Prince sera l'un des danseurs de la pièce *Raw*, créée par Jason Martin, au Winnipeg Contemporary Dancers, du 3 au 5 mai 2018.



DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella ecoles@la-liberte.mb.ca

DSFM.CSFM

DSFM_Officiel

DSFM_Alerte

Les jeunes sportifs déterminés s'illustrent en badminton

Sport – Compétition – Santé



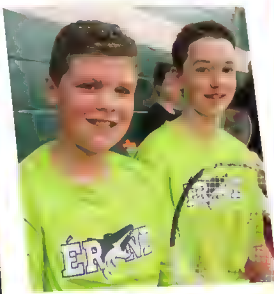






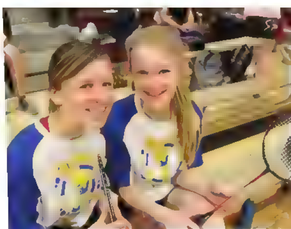
À l'occasion du championnat divisionnaire de badminton, une foule d'élèves de la DSFM s'est rassemblée à Winnipeg. Le 20 avril, 72 jeunes de 9e et 10e années, de 11 écoles, ont fait le déplacement. Le 26 avril, ils étaient 220 de 7e et 8e années, de 15 écoles, à répondre présents. Petits ou grands, seuls ou en double, tous ont fourni de gros efforts pour permettre à leurs établissements de remporter les honneurs du championnat.

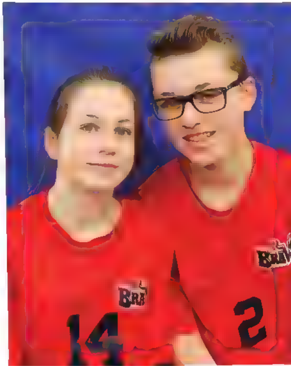


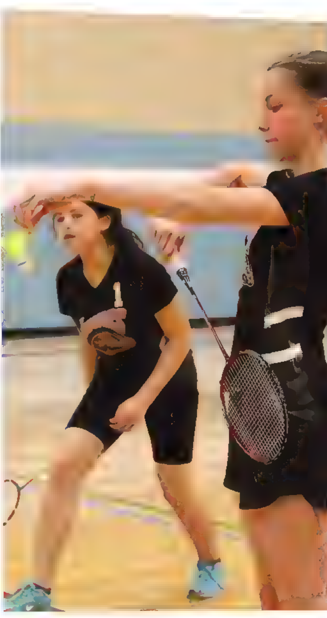








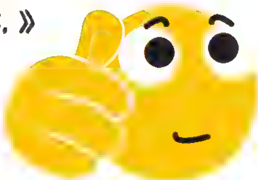






**Izabelle Maurice,
3e année,
École Lagimodière**

« J'aime les enseignants de l'École Lagimodière parce qu'ils sont toujours heureux de me voir. En classe et à la maison, j'adore lire. J'aime les histoires, et j'aime regarder les images. Mon livre préféré s'appelle *Une Aubergine pas comme les autres.* »



Célébrons nos succès!



Le talent des élèves de l'École Lacerte a illuminé la scène du CCFM à l'occasion du concert d'harmonie et de guitare. Le 5 avril, les élèves de la 5e à la 8e année, dirigés par Guy Michaud et Chantal Courcelles Lancaster, ont présenté un spectacle qui alliait chant et instruments. Le répertoire, choisi par les jeunes, allait de la musique de la Renaissance à Michael Jackson, en passant par Marie-Mai.

Geneviève Lacasse a apporté le rêve olympique à Roméo-Dallaire

Sport – Inspiration – Réussite



Dans la classe de maternelle, Geneviève Lacasse a répondu aux questions des enfants et les a laissés manipuler sa médaille olympique.

Rencontrer des champions olympiques, c'est un rêve devenu réalité pour les élèves de l'École Roméo-Dallaire, qui ont reçu en avril la visite de Geneviève Lacasse, gardienne de but dans l'équipe féminine de hockey du Canada aux derniers Jeux Olympiques.

Lorsque Tiffany Lyon, enseignante en maternelle, a appris que la tante de son élève Ethan Lacasse faisait partie de l'équipe olympique de hockey du Canada, elle a envisagé de programmer une visite. « J'ai pensé que ce serait une bonne idée. Mais je n'osais pas demander, parce qu'elle n'habite pas dans la province. »

> *« Ce n'est pas tous les jours qu'on peut voir des filles qui jouent au hockey aux Jeux Olympiques. »*
>
> Sasha Fairhurst, 8e année.

Mais voilà que le père d'Ethan contacte l'enseignante. « Geneviève Lacasse était en visite à Winnipeg. Elle proposait de faire une tournée de la garderie et de la maternelle, où étaient ses neveux. Je lui ai demandé s'il était possible d'en faire profiter toute l'école. Les jeunes associent souvent le sport et les héros à la langue anglaise, c'était donc important d'avoir quelqu'un qui pouvait en parler en français. »

Pendant tout le mois de février, les enfants avaient vécu avec intérêt au rythme des Jeux Olympiques. « En maternelle, on a fait des mathématiques en comptant les médailles. On a aussi parlé des différentes épreuves pour avoir le vocabulaire en français, et on a visionné des clips des compétitions. »

La championne olympique en 2014 et vice-championne olympique en 2018 a entamé sa visite par la classe de maternelle. « C'était vraiment spécial, les enfants ont eu la chance de poser plein de questions. Pour eux, n'importe qui qui fait du sport peut aller aux Jeux Olympiques. Ils disaient : *Madame, moi aussi j'ai plein de médailles à la maison!* Mais on leur a expliqué qu'une médaille olympique était quelque chose de rare, et quand ils l'ont tenue, ils ont réalisé qu'elle n'était pas pareille aux leurs. »

Geneviève Lacasse a fini sa visite au gymnase, ou elle a partagé son expérience avec tous les élèves de l'école. Reina Desilets, en 5e année, était de la partie. « Je joue au hockey depuis que j'ai cinq ans. C'est mon sport préféré, alors j'ai beaucoup regardé les Jeux Olympiques. J'ai aimé pouvoir poser des questions à Geneviève Lacasse. Elle a dit qu'elle travaillait beaucoup pour être si bonne. À 16 ans, elle a dû déménager pour s'entraîner encore plus. »

Sasha Fairhurst, en 8e année, était admirative. « Je joue au hockey depuis six ou sept ans. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut voir des filles qui jouent au hockey aux Jeux Olympiques. Je savais que c'était possible d'être joueuse de hockey à temps plein, mais je n'avais jamais rencontré quelqu'un qui le faisait. En général, on voit seulement les garçons être professionnels. Les filles ont souvent un autre emploi. »

Waris Njoya, en 6e année, a retenu les sacrifices nécessaires pour être sportif de haut niveau. « Je fais du basket, et j'aimerais être professionnel. Geneviève Lacasse a dit qu'elle avait dû faire des sacrifices, comme manquer des fêtes pour s'entraîner. Mais elle a dit de croire en ce que tu fais, et de ne pas écouter les gens qui essayent de te décourager. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Du 2 au 4 mai et
du 7 au 9 mai,
Camps Fendez le bois,
5e et 6e années.

Du 7 au 11 mai,
Festival théâtre jeunesse du Cercle Molière

Le 16 mai,
Surboum sans frontières, unissons nos voix!,
Salle des concerts du Manitoba, 18 h 30.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 30 mai à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

Le 14 mai,
Congé pour les élèves des écoles Gabrielle-Roy, Lagimodière, Noël-Ritchot, Pointe-de-Chênes, Notre-Dame, Pointe-des-Chênes, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joachim, Sainte-Agathe, Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché.
Journée d'administration.

SUDOKU

PROBLÈME N° 599

	7		5		8			
6	5						4	
				4				3
					6		3	
8			3			4	7	
				1				
5					1		9	4
3	4					7	8	
		6			5			

RÉPONSE DU N° 598

5	2	6	7	9	8	4	3	1
7	4	9	3	5	1	6	8	2
8	1	3	4	2	6	5	9	7
9	7	2	1	4	5	8	6	3
4	8	5	6	3	7	1	2	9
3	6	1	2	8	9	7	4	5
1	3	4	8	7	2	9	5	6
6	9	8	5	1	3	2	7	4
2	5	7	9	6	4	3	1	8

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 968

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2							■					
3									■			
4										■		
5							■					
6								■				
7			■								■	
8				■								
9			■									■
10					■				■			
11						■				■		
12				■								

HORIZONTALEMENT

1- Signe du zodiaque.
2- Faire venir quelqu'un avec soi. – Rassemblé.
3- Action de centrer quelque chose. – Point cardinal.
4- Action de tirer du néant (pl.). – Doublée.
5- Relatif au bouc. – Canal qui amène l'eau de mer dans les marais salants.
6- Acétocellulose. – Crochet.
7- Sur le tambour. – Titre honorifique (pl.).
8- Fille de Cadmos. – État de ce qui est raidi (pl.).
9- Interjection. – Répétée, renouvelée.
10- Fils de Rébecca. – Nouvelle politique économique établie en Russie. – Titre d'honneur.
11- Revenu annuel. – Lettre de l'alphabet grec. – Prêt pour le bain.
12- Époque. – Espèce d'arbre (pl.).

VERTICALEMENT

1- Qui contient du sucre.
2- Donner le caractère américain.
3- Engendre, produit. – Solipède.
4- Purs, irréprochables. – Période d'activité sexuelle des mammifères mâles.
5- Membre d'un tiers ordre. – Doublée.
6- Répétition monotone des actes de la vie quotidienne.
7- Jeu d'origine chinoise. – Publiées.
8- Prénom féminin. – Partisan convaincu d'une doctrine.
9- Gamme. – Disposer du bois en stères. – Année.
10- Possédas. – Parties non consommables des animaux.
11- Gros nuages épais. – Prénom féminin.
12- Stupéfiées. – Ruisselets.

RÉPONSES DU N° 967

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	H	E	L	L	O	G	E	N	E	■	R
2	H	E	L	I	O	D	O	R	E	■	L	E
3	E	M	E	T	T	E	U	R	■	M	U	S
4	N	A	V	E	T	■	V	A	L	E	T	S
5	O	T	A	■	E	D	E	■	A	N	T	E
6	M	O	T	O	■	I	R	R	I	T	E	R
7	E	M	I	N	C	A	N	T	■	O	U	R
8	N	E	O	D	Y	M	E	■	E	R	S	E
9	A	■	N	U	M	E	R	A	L	■	E	M
10	L	A	■	L	E	T	A	L	E	S	■	E
11	E	R	R	E	■	R	I	■	V	A	I	N
12	S	T	A	R	L	E	T	T	E	■	E	T

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.



DANIELLE **Séguin-Tétreault**

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Cybèle et moi avons été très occupés récemment, car nous étions à la recherche d'une nouvelle maison. En fait, j'en ai acheté une hier, un peu à mon insu. C'était juste avant que nous allions manger à mon restaurant préféré et j'avais une faim de loup. J'avais donc du mal à me concentrer lors de la visite :

- Regarde Eddy comme l'entrée est grande!
- Comme entrée, je pense que je vais prendre les escargots.
- Devant la fenêtre, notre canapé ferait très bien.
- Ou les canapés aux crevettes?
- As-tu vu dans la salle à manger? Il y a un œil-de-bœuf.
- Un médaillon de bœuf, ce serait succulent.
- Par contre, je n'aime pas tellement ces murs bourgogne.
- Un bon vin corsé avec ça, mmmm...
- Il va falloir acheter une nouvelle table à café.
- Pour terminer, un espresso ou un allongé...
- Je me demande quelle ligne d'autobus dessert le quartier...
- Pour dessert, une crème caramel!
- Alors? Qu'est-ce que tu en penses?
- Je pense que ça va être parfait!
- Oh! Je suis contente! Le prix est un peu élevé, mais on va être tellement bien ici!
- Oui... Hein?

Nom d'un vilebrequin! Comme je ne peux rien refuser à Cybèle, surtout dans son état, me voilà propriétaire d'une maison au-dessus de mes moyens!

Parlant d'argent, quand doit-on accorder le mot *cher*?

Avant d'aller vider mon compte de banque et de m'appauvrir, je vais me pencher sur ces questions enrichissantes. Voyez la réponse à la page 19.

Voilà, c'est tout. Bonne semaine. En songeant à mon expérience, je sais ce que je conseillerais à un agent immobilier :

« Pour vendre vite, trouve un ventre vide. »

Eddy Moidon

Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ CENTRE D'INFORMATION

147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au www.sfm.mb.ca/calendrier

Évènements et activités :

2 mai • Grouille ou Rouille • Université de Saint-Boniface • 204-233-2556

2 mai au 29 juin • Soccer FrancoFun• DAS • 204-233-2556

3 mai • Théâtre – Projet spoken word • CCFM • 204-233-8972

4 mai • Ouverture officielle du Jardin St-Léon • 204-237-7216

8 mai • Soirée bibliothèque à Sainte-Geneviève • 204-878-9488

11 et 12mai • Vente Bric-à-Brac Jardin St-Léon • Paroisse de St-Eugène • 204-255-2281

11 mai • Atelier – Danse folklorique française • Union Nationale Française • 204-202-4897

11 mai • Session de danse • Union Nationale Française • 204-202-4897

12 mai • Soirée Chantante avec les Blés • La Chorale des Blés au vent • 204-233-2556

15 mai • Faites vivre votre histoire • Centre du patrimoine • 204-233-4888

16 mai • Théâtre – Le Petit-Maître corrigé • Cineplex Odeon • 204-269-9981

17 mai • Birds of a Feather • ÉMR • 204-233-4821

23 mai •Exposition – Inauguration des Tanzakus• Maison Gabrielle-Roy •204-231-3853

24 mai •Vernissage – Composition - J.R. Léveillé • La maison des artistes visuels francophones • 204-237-5964

24 mai • Cinéma – Le choix de Théo • Alliance Française •204-477-1515

29 mai • Soirée francophone des Goldeyes • 204-233-2556

31 mai • Théâtre – Marathon de création • Théâtre Cercle Molière •204-233-8053

Programmations :

Lundis • Rencontre Weight Watchers en français
Mardis Jazz
Jours de semaine • Santé 55+
Le Perlé Métis Printemps

Expositions d'art :

Carrées et Paysans • La Maison des artistes visuels francophones
Les Dernières filles • La Maison des artistes visuels francophones

Vous souhaitez annoncer votre évènement dans ce calendrier? Soumettez les détails de l'activité le mois précédant à 233allo@sfm.mb.ca

SFM
Société de la francophonie manitobaine

SPORT

Une nouvelle étape pour l'artiste Maxime Kornachuk

« Depuis très jeune, j'ai toujours voulu voler »

De 9 à 12 ans, Maxime Kornachuk se consacre à la gymnastique, pour ensuite glisser vers la danse. Aujourd'hui, c'est la passion du cirque qui l'anime. En juillet prochain, il participera à un programme de l'École nationale de cirque de Montréal.



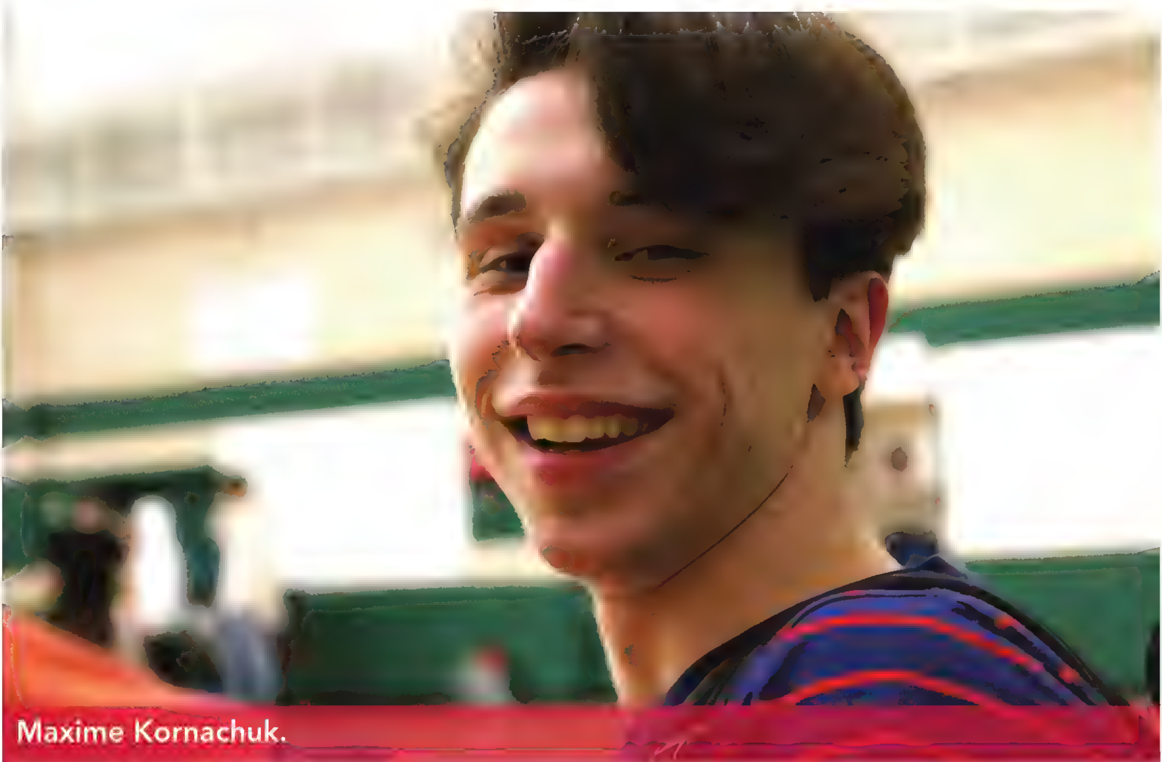
mberckvens@la-liberte.mb.ca

Le jeune doué commence sur les bancs de la gymnastique, aux anneaux, aux barres parallèles ou encore au cheval d'arçons. Une expérience qu'il ne regrette pas : « La gym m'a beaucoup aidé au début. Mais une fois que j'ai commencé à mettre plus d'efforts dans la danse, la danse a vraiment fait évoluer mes habiletés acrobatiques. Ça me permet de m'exprimer plus, avec mes émotions, mais aussi artistiquement. En gym, c'est plus difficile de réaliser ses rêves, surtout pour les hommes. Tu dois être costaud, super fort. Avec la danse, tu peux montrer quand même une part de vulnérabilité. »

Aujourd'hui, étudiant en 10e année au Collège Louis-Riel, Maxime Kornachuk partage son temps entre l'école et la danse. Durant la semaine, il passe plus de 14 heures au Encore Studios, situé rue Marion. Ses efforts viennent d'être récompensés. Aux Canadian National Dance Championships qui se tenaient du 23 au 29 avril à Winnipeg, il a remporté plusieurs épreuves. Et une bourse de 2 000 $ pour partir en stage à New York.

Sur Instagram, il a partagé un concentré de ses émotions : « Honnêtement, je ne pourrais pas être plus reconnaissant après cette folle semaine. J'ai pleuré, j'ai ri, je me suis évanoui pendant quelques minutes, et j'ai eu le plus grand sourire de tous les temps. Je ne peux pas y croire. J'ai vraiment été béni de recevoir cette bourse pour étudier à New York. »

L'année dernière, l'adolescent de 16 ans a vu le spectacle *Kurios* du Cirque du soleil. Durant le numéro de trampoline, il est resté admiratif au point d'en perdre les mots. « C'était époustouflant. J'étais bouche bée. Depuis que je suis très jeune, j'ai toujours voulu voler. Être capable de faire du trampoline, c'est avoir cette illusion et cette sensation de voler. »


Maxime Kornachuk.
photo : Marta Guerrero

Après ce déclic, il se met à la recherche d'un stage pour se perfectionner dans cette discipline. Il en parle autour de lui et découvre que l'École nationale de cirque de Montréal propose un programme d'été. « La soirée avant l'audition, j'ai dit à ma mère, Monique LaCoste : *Maman, est-ce que je peux auditionner pour ce programme d'été à Montréal?* Elle m'a dit : *Quand est-ce que c'est?* J'ai répondu : *Demain.* J'y suis allé à l'aveuglette, on peut dire. Je ne savais pas à quoi m'attendre. J'étais prêt à tout faire. Et ça a marché. »

Lorsqu'il parle de trampoline, Maxime Kornachuk a des étoiles plein les yeux. Son rêve aujourd'hui : « Travailler avec le Cirque du soleil, ou juste performer. J'aimerais faire de la performance ma carrière. »

Entre la gymnastique, la danse et l'acrobatie, le jeune doué ne peut choisir. « Je suis très reconnaissant d'avoir commencé avec la gym. Grâce à ça, en danse, j'ai plus de fluidité dans mes mouvements. Vraiment, je ne laisserai jamais tomber la danse. La danse, c'est ma vie. Pratiquer l'art du cirque maintenant, c'est un peu comme mélanger les deux ensemble. »

EMPLOIS ET AVIS



Le secteur des soins prolongés de la Villa Youville Inc. invite des candidatures pour un poste

D'INFIRMIER OU D'INFIRMIÈRE AUTORISÉ(E)
Poste à temps plein

Entrée en fonction : à déterminer selon les disponibilités

Veuillez faire parvenir votre demande à :

Lucie Reuvers, directrice des soins
lreuvers@villayouville.ca
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (MB) R5H 1C9

Pour plus de renseignements : 204 422-3003

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 19 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler **un poste permanent à temps plein:**

AGENT(E), SERVICES AUX MEMBRES
à Élie / Saint-François-Xavier / Saint-Laurent

L'agent(e), services aux membres reçoit et traite les transactions des membres au comptoir, gère et réconcilie quotidiennement les espèces monétaires et fait la promotion des produits et services financiers offerts par la Caisse.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/





RESPONSABLE DES RELATIONS COMMUNAUTAIRES
(poste à temps plein)

Le **CDEM** à la recherche d'un(e) Responsable des relations communautaires pour le secteur de développement économique communautaire (DÉC) du CDEM. Relevant du Directeur du DÉC, vos principales responsabilités seront les suivantes :

- établir et maintenir des relations solides avec les intervenants DÉC dans les municipalités bilingues du Manitoba, notamment les Corporations de développement économique (CDC) et les agents de développement économique. Ceci comprend des rencontres en personne, des communications téléphoniques et électroniques;
- fournir ou coordonner de l'appui aux projets du DÉC identifiés par les intervenants locaux;
- organiser des rencontres entre les agents de développement économique ou d'autres intervenants en DÉC;
- assurer le lien entre les différents services du CDEM et les intervenants locaux.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- connaissance des communautés bilingues du Manitoba;
- expérience de travail avec des conseils d'administration ou des comités de bénévoles;
- expérience dans la gestion de projets serait un atout;
- diplôme de premier cycle universitaire dans une discipline pertinente ou expérience connexe;
- capacité de travailler avec un minimum de supervision;
- habiletés démontrées en travail indépendant et d'équipe;
- forte capacité d'organisation et d'analyse, autonomie et un bon sens du détail.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- être apte et disposé à travailler des heures flexibles, parfois le soir ou en fin de semaine;
- être apte et disposé à se déplacer dans les municipalités bilingues du Manitoba;
- maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- familiarité avec les logiciels de bureau;
- avoir accès à une voiture et avoir un permis de conduire valide.

DÉTAILS DU CONTRAT :

Temps plein, avantages sociaux compétitifs.

Entrée en fonction : dès que possible.

Nous adhérons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Veuillez faire parvenir votre dossier de candidature à Madame Salimata Soro, responsable des ressources humaines.

Par courriel : ssoro@cdem.com
Par la poste : indiquer « confidentiel » sur une enveloppe à l'attention de Madame Soro.

Conseil de développement économique
des municipalités bilingues du Manitoba
200 - 614, rue Des Meurons, Saint- Boniface (Manitoba) R2H 2P9

*Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Préposé ou préposée aux prêts
Type d'emploi : Régulier (temps plein)
Ministère : Éducation et Formation Manitoba
Numéro de l'annonce : 33680
Date de clôture : Le 14 mai 2018
Échelle de salaire : 33 590,00 $ à 38 299,00 $ par année

Le gouvernement du Manitoba reconnaît l'importance de bâtir une fonction publique exemplaire et inclusive qui est représentative de la population qu'elle sert. Nous encourageons les candidats à déclarer sur leur lettre d'accompagnement, curriculum vitæ ou demande d'emploi s'ils font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

La personne retenue aura : de l'expérience dans l'offre de renseignements en personne et par téléphone dans un environnement axé sur le service à la clientèle; de l'expérience dans l'entrée de données, avec un souci marqué du détail et de l'exactitude; de l'expérience en soutien administratif et de bureau, y compris le traitement du courrier et la photocopie; de l'expérience et de l'expertise en utilisation de la suite de Microsoft Office.

Le préposé ou la préposée aux prêts est responsable du service à la clientèle et doit : aider les clients qui sont sur place; répondre au téléphone; répondre aux demandes électroniques; s'occuper des réservations, des prêts, du retour et du rangement des ressources; et préparer et emballer le matériel à expédier utilisant un service de messagerie de la division ou Postes Canada.

Veuillez consulter l'annonce 33680 sur notre site Web, www.manitoba.ca/govjobs/index.fr.html, pour obtenir une liste complète des qualités requises et des conditions d'emploi.

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 33680
Commission de la fonction publique
Service des ressources humaines
330, avenue Portage, bureau 608
Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4
Téléphone : 204 945-4394
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Veuillez indiquer le numéro de l'annonce et le titre du poste dans la ligne Objet de votre courriel.

Votre lettre d'accompagnement, curriculum vitæ ou demande d'emploi doit clairement indiquer que vous possédez les qualités requises.

Nous remercions tous les candidats, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape du processus de sélection.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton << Emploi >> sur le site manitoba.ca.

Personnes. Mission. Progrès.



RETROUVEZ NOS EMPLOIS SUR **LA-LIBERTE.CA!**



EMPLOIS ET AVIS

AVIS PUBLIC

Avis du programme d'abat-poussière

Les propriétaires de maisons le long des routes provinciales secondaires et des routes principales, dites de marché, en gravier, dans les territoires non organisés, peuvent demander une application d'abat-poussière devant leur propriété. Le coût est de 200 $ pour une seule application.

Vous pouvez obtenir une formule de demande officielle au bureau d'Infrastructure Manitoba de votre région. Les demandes doivent être déposées **au plus tard le 28 mai 2018.**

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec l'un des bureaux d'Infrastructure Manitoba suivants :

Steinbach	204-346-6266	Dauphin	204-622-2061
Selkirk	204-785-5040	Swan River	204-734-3413
Portage-la-Prairie	204-239-3292	Brandon	204-726-6800
Thompson	204-677-6540	Arborg	204-376-3333
Le Pas	204-627-8272	Boissevain	204-534-2030





POSSIBILITÉ D'EMPLOI

Nous embauchons des employés électoraux pour la prochaine élection partielle de Saint-Boniface

- Postes rémunérés ouverts aux résidents de Saint-Boniface
- Formation rémunérée fournie

FAITES VOTRE DEMANDE EN LIGNE

electionsmanitoba.ca/fr ou téléphonez au **204 945-3225**

Sans frais : 1 866 628-6837





AVIS PUBLIC
CONCERNANT LE PLAN FINANCIER POUR 2018

Le public est avisé de ce qui suit :

Conformément au paragraphe 162(2) de la *Loi sur les municipalités*, le conseil de la Municipalité rurale de Ritchot tiendra une audience publique concernant l **plan financier pour l'exercice 2018, à la salle du conseil située à Saint-Adolphe, au 352, rue Main, à Saint-Adolphe (Manitoba) le 8 mai à 19 h.** Le Conseil entendra alors toute personne intéressée à présenter ses observations, poser des questions ou formuler une opposition au sujet du plan financier.

Les personnes intéressées peuvent examiner une copie du plan financier au bureau municipal, situé au 352, rue Main, à Saint-Adolphe, durant les heures normales de bureau (8 h 30 jusqu'à 16 h 30).

Directeur Général
Mitch Duval

LA LIBERTÉ Depuis 1913

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **vtogneri@la-liberte.mb.ca.**

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi.** *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823 • **Télécopieur :** 204 231-1998



Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE : **Enseignant(e) – 6e année**
Contrat permanent 100 %

OÙ : École La Source
À : Monsieur Darcy Simard, directeur
DATE LIMITE : Le 8 mai 2018

POSTE : **Aide manuelle – emploi d'été**
8 heures par jour – contrat temporaire

À : Monsieur René Lambert, gestionnaire
Service du transport et de l'entretien
DATE LIMITE : Le 8 mai 2018

POSTE : **Enseignant(e) – 3e année**
Contrat temporaire 100 %

POSTE : **Enseignant(e) – 2e année**
Contrat temporaire 100 %

OÙ : École Saint-Joachim
À : Monsieur Luc Brémault, directeur
DATE LIMITE : Les postes seront ouvert jusqu'à ce qu'ils soient comblés.

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

SKIP the DISHES

Do you speak French? Parlez-vous anglais?

Join one of North America's fastest-growing companies.

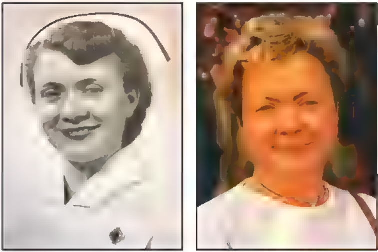
Apply online today! • Postulez en-ligne aujourd'hui!

www.skipthedishes.com/jobs



NÉCROLOGIE

Thérèse Rita Savoie (née Gabrielle)



C'est avec beaucoup de tristesse que nous annonçons le décès de Thérèse Savoie le 18 avril dernier entourée de sa famille au centre de soin de longue durée Nanaimo Seniors Village à Nanaimo en Colombie-Britannique.

Née le 6 juin 1931, elle a été élevée à Benito au Manitoba. Elle fit son cours d'infirmière à l'hôpital de Saint-Boniface et déménagea avec son mari Fernand Savoie à Nanaimo en 1964 pour y faire sa vie et élever ses cinq enfants.

Elle laisse dans le deuil son cher époux Fernand, ses enfants André (Munj), Marc (Carolyn), Claude (Katryn), Denis (Donna) et Lise (Mark) ainsi que de nombreux petits et arrière-petits-enfants.

Elle laisse aussi dans le deuil sa chère jumelle Marguerite Fredette (Smith/Gabrielle), ses belles sœurs Aline Savoie, Georgette Vrignon, Yvonne Farry, Denise Savoie, Guy et Barbara Savoie, Annette Savoie ainsi que de nombreux nièces et neveux.

Elle a été précédée dans la tombe par ses parents Joséphine (Normand) et Gaston Gabrielle, ses frères Louis et André ainsi que ses beaux-frères Roger Smith, Lucien Fredette et une belle-sœur Mildred (Hunt) Gabrielle.

Au lieu de fleurs vous pouvez faire un don à la fondation du cœur et de l'AVC.

La famille désire remercier le personnel du Nanaimo Senior Village et le Dr Beerman.

Les funérailles ont eu lieu à l'Église Trinity à Nanaimo le 28 avril 2018.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

SOPHIE FREYNET-AGOSSA

Mois de mai, mois de Marie

Ahh, enfin le mois de mai! Le mois de l'éveil de la nature où semble renaître aussi la vie, autour de nous.

À ce temps-ci de l'année, 2 chansons me viennent spontanément à l'esprit – la première, de mon héritage culturel, canadien-français : *« C'est dans le mois de mai, en montant la rivière; c'est dans le mois de mai, que les filles sont belles! »*

La deuxième, de mon héritage religieux, catholique : *« C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau! À la Vierge chérie, disons un chant nouveau! »*

Pour moi, ces chants sont tous les deux odes au changement de saison et aussi à la beauté féminine. De plus, elles évoquent pour moi autre chose : la fidélité. Je suis rappelée de la valeur de la fidélité en amour par le chant amoureux de l'auteur dans première chanson; puis, de la fidélité à Dieu, par la personne à l'honneur dans la deuxième chanson, Marie.

Permettez-moi de m'attarder ici sur Marie, à qui ce mois entier est dédié chez les catholiques. Ce n'est pas un hasard que le mois de mai ait été choisi pour célébrer la Vierge Marie : depuis l'antiquité gréco-romaine, les déesses de la fertilité sont associées au temps de la floraison. L'église catholique propose depuis les années 1700 que nous honorions, durant ce mois de renaissance, celle qui a donné naissance à nul autre que le Sauveur du monde. Nous sommes invités à témoigner à Marie notre affection par la confection de couronnes et de bouquets de fleurs pour déposer au pied des statues la représentant; et en confiant nos intentions de prières à son intercession bienveillante.

Ces traditions peuvent sembler étranges pour certains qui les perçoivent de l'extérieur de la foi catholique. Notre révérence à Marie perplexe, voire même offusque de nombreux chrétiens qui soutiennent que la louange et les prières ne devraient être adressées qu'à Dieu. Ce qu'il faut comprendre, c'est que dans la perspective catholique, Marie - mère de Jésus et son tout premier disciple - nous conduit toujours vers son Fils. Telle qu'une relation privilégiée avec le proche d'une personne de grande importance peut nous être utile, une relation intime avec la mère du Christ nous rapproche aussi de Lui. Pour les catholiques, lorsqu'on rend hommage à Marie et qu'on la prie, on s'adresse en fait « à Jésus, par Marie ». Pensez-y : n'est-ce pas que notre relation à Dieu s'approfondit souvent lorsque fleurissent des amitiés avec d'autres chrétiens, amis de Dieu, qui nous informent sur Son amour par leur exemple et qui peuvent prier pour nous lorsque nous leur demandons? Pareillement, notre amitié avec Marie peut rendre plus féconde notre amitié avec Jésus.

Mais il y a un autre facteur clé qui fait en sorte qu'une relation privilégiée avec Marie est porteuse de vie : elle est notre maman au Ciel, qui nous a été donnée au pied de la croix lorsque Jésus a dit à sa mère et à Jean, le "disciple qu'il aimait" (qui représente en fait chacun de nous) : « voici ton fils » et « voici ta mère » (Jean 19, 26-27). En effet, c'est dans le dessein de Dieu que chacun de nous puissions voir en Marie la figure d'une mère, parfaite, sur qui nous pouvons toujours compter – comme modèle, confidente, consolatrice et guide par excellence. Ainsi, tel un enfant qui cueille un bouquet de fleurs pour faire plaisir à sa maman, il semble naturel de faire de même pour notre maman, Marie. Et tel un enfant qui court vers sa mère pour faire disparaître un bobo, il semble naturel de confier nos blessures aux excellents soins de notre mère spirituelle.

Personnellement, Marie a toujours eu une place importante dans ma vie de foi et cette relation s'est approfondie au fil des années. Depuis son "oui" plein de confiance à devenir mère du Christ, à son abandon dans la foi en devenant maman divine pour chacun de nous, j'apprends sur sa fidélité à l'appel de Dieu pour sa vie en méditant sur son exemple.

Je vous invite, en ce mois de mai - alors que vous vous laissez émerveiller par cette nature qui s'éveille et par la beauté humaine qui se révèle - à vous laisser aussi emporter par la douce mélodie qui peut nous rappeler la fidélité à laquelle nous sommes fondamentalement appelés. Si la fidélité en amour est précieuse et porteuse de joie durable, tel qu'évoqué dans la chanson des voyageurs, rappelons-nous, par l'exemple de Marie, que la fidélité à Dieu l'est aussi. Permettez-vous d'approfondir votre relation avec Maman Marie. Et fredonnez-donc avec moi : *« Ornons le sanctuaire de nos plus belles fleurs; offrons à notre Mère, et nos chants et nos cœurs! »*

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

▶ Mgr LeGatt sur la délicate question du pardon

« Avant les grands gestes, la réconciliation »

Mgr Albert LeGatt souhaite formellement demander pardon aux Autochtones blessés par l'expérience des écoles résidentielles, au nom de l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Mais avant de poser son geste, il croit qu'il reste beaucoup de travail à faire.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

▶ Formellement demander pardon aux Autochtones de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, vous l'envisagez bientôt?

Mgr Albert LeGatt : À ce point-ci, je ne saurais dire quand. L'archidiocèse n'a jamais posé pareil geste. Je souhaite aller dans cette direction, au bon moment. Mais on n'est pas encore rendu là. On ne demande pas pardon sans s'être mis sur le chemin difficile de la reprise de l'amitié, de la confiance et de l'amour. C'est vrai entre amis, dans la vie des couples et dans l'Église.

Dans une relation qui a de l'intégrité, celui qui a offensé doit demander pardon souvent. Autant de fois qu'il est nécessaire pour guérir la relation et faire avancer la réconciliation. Les Pères Oblats, les Sœurs grises, quelques diocèses ont déjà formellement demandé pardon. Au bout d'un long processus.

▶ Que vous n'avez pas encore complètement mené...

Mgr A. L. : Oui. Comprenez que j'ai souvent demandé pardon aux Autochtones qui sont devenus mes amis. Et depuis mon installation en 2010, je visite chaque année les huit communautés catholiques autochtones du diocèse. (1)

Les raisons sont multiples. J'offre le sacrement de la confirmation, je vais pour célébrer certains anniversaires ou encore tout simplement pour rendre visite. Je rencontre aussi le conseil de représentants des communautés – une bonne trentaine de laïcs. On forme des cercles d'écoute, à la manière autochtone. Et j'écoute.

▶ Et que vous disent ces Autochtones catholiques?

Mgr A. L. : On m'a demandé une plus grande présence de l'Église. L'archidiocèse a donc vu à leur fournir plus de prêtres. Ils sont quatre, appuyés par deux religieuses qui font la navette entre les communautés. Elle visitent les malades, les aînés, font de l'enseignement religieux et aident les prêtres à offrir des services pastoraux.

Entre-temps, on a aussi augmenté l'aide financière. Et on accompagne le leadership local à se développer davantage, dans le but que les communautés puissent se prendre en main.

▶ Le tout dans le respect de la culture autochtone?

Mgr A. L. : De plus en plus, on s'assure que l'élément catholique et l'élément autochtone forment un mariage respectueux. Dans les rites, dans la langue. À la paroisse de Saint-Alexandre, à Fort Alexandre Sagkeeng, des chants spirituels ojibwés sont chantés à la messe. Les aînés les ont appris aux plus jeunes, c'est-à-dire au moins de 50 ans qui ne connaissaient plus la langue.

▶ À cause des écoles résidentielles...

Mgr A. L. : L'école résidentielle est l'exemple le plus flagrant et le plus dommageable des erreurs qui ont été commises dès le contact entre les Européens et les Autochtones. D'où l'importance de continuer de se parler. Pour aller de l'avant. Et pour arrêter de juger l'autre, ou encore de se voir comme victimes. Et tout au long de ce processus, je demande pardon et j'espère qu'on avance. C'est aux Autochtones de dire s'ils croient qu'on avance.


Mgr Albert LeGatt.
photo : Daniel Bahuaud

▶ Et alors seulement vous demanderez pardon...

Mgr A. L. : Oui. Un évêque peut dire quelque chose, mais sans l'engagement de fidèles, sans qu'il y ait eu de vrais progrès, ce ne sont que des paroles. Il faut continuer nos efforts. Non pas à cause d'un jugement de la Cour, ou à cause de l'argent que nous avons payé aux Autochtones, ou que certains craignent qu'il faudrait encore payer, mais comme Église qui a les autres à cœur. Avant de poser de grands gestes, il faut se réconcilier.

▶ Et le pape François alors...

Mgr A. L. : Il ne faut pas voir le refus du pape de poser un geste en 2018 comme un refus de la nécessité de formellement demander pardon. Est-ce qu'un jour le pape viendra au Canada et demandera pardon aux Autochtones? C'est une certitude. Qu'il vienne dans deux ans, cinq ans, dix ans; que ce soit François ou son successeur, ce jour viendra. Et l'impact du geste sera fort. Tout comme la demande formelle de pardon aux Autochtones du Premier ministre Harper en 2008.

La vraie question ne se pose pas au niveau du pape, mais des évêques canadiens. Et encore davantage avec les fidèles. C'est l'Évangile qui doit nous mener. Plus que les 94 appels à l'action de la Commission de Vérité et de Réconciliation. Plus que le gouvernement ou encore les médias. Pour l'Église, la question tourne et tournera toujours autour de l'Évangile, qui a une force morale et spirituelle plus puissante que n'importe quelle action politique.

(1) Les communautés autochtones de l'Archidiocèse de Saint-Boniface sont : Berens River – Our Lady of the Snow; Bloodvein – St. Margaret; Fort Alexandre Sagkeeng – St. Alexandre; Hollow Water – Sacred Heart of Jesus; Little Grand Rapids – St. John the Evangelist; Manigotagan – St. Louis King of France ; Pauingassi First Nation; Poplar River – St. John Bosco.

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



On accorde le mot *cher* quand il est adjectif. Quand il est adverbe, il est invariable.

Exemples : Ces chaussures coûtent **cher** (adverbe).

Ces chaussures sont **chères** (adjectif).

À VOTRE SERVICE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE
INFORMATIQUE AÎNÉ(E)S
MASSAGE DE BÉBÉ
ALPHABÉTISATION ET COMPÉTENCES ESSENTIELLES
ENTRAIDE ET COUNSELLING
PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR LES ENFANTS
PACE
AIDE AUX DEVOIRS
AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI
EMPLOYABILITÉ
ALPHABÉTISATION FAMILIALE FINANCIÈRE
ALLAITEMENT
PANIERS DE NOËL
pluri-elles



Mona Audet , directrice   Michèle Lécuyer-Hutton, présidente

LE MOT de la présidence et de la direction

« 36 ans après sa création, Pluri-elles se positionne comme un acteur incontournable dans la communauté francophone! Aide à l'emploi, *counselling* à toute étape de la vie, alphabétisation, solidarité… Le large éventail de clients que nous touchons est notre fierté.

Et notre conseil d'administration fait figure d'exemple! Chacune avec son expertise, sa sensibilité et son énergie, les dix femmes qui le composent offrent un soutien sans faille à Pluri-elles et contribuent à son rayonnement toujours plus grand, toujours plus au service de notre clientèle. Et si certaines disent penser avec leur tête, le cœur prime toujours.

Cette année, nous sommes très fières d'avoir pris le leadership pour rassembler les différents organismes de femmes, Réseau action femmes et Chez Rachel /l'Entre-temps des Franco-Manitobaines, et choisir notre représentante commune, Charlotte Hébert, à la suite de la refonte du conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine.

Lors de nos rencontres, une magnifique complémentarité nous unit. On se renforce, on se valorise, on se comprend, on s'écoute, on s'entraide, on partage nos idées. Ça lance un message fort.

Ce dynamisme, on le doit aussi à notre merveilleux personnel et à tous les bénévoles qui œuvrent chaque jour au rayonnement de Pluri-elles, en gardant toujours en ligne de mire les causes des clientes et clients et leur épanouissement dans leur milieu et leur famille. »

Mona Audet, directrice générale
et Michèle Lécuyer-Hutton, présidente

TÉMOIGNAGES

EMPLOYABILITÉ : UN SERVICE EFFICACE ET APPRÉCIÉ

Je désire souligner l'excellent travail fait par l'équipe de Pluri-elles. Après plus de 17 ans de vie active, je me suis retrouvé sans emploi. Malgré mes efforts personnels, mon expérience et mon éducation, je ne pouvais rien trouver et je n'avais aucune idée de quoi faire de plus. Étant sans emploi et sans revenu, je ne pouvais pas non plus engager l'aide d'une agence. Puis, je me suis fait référer à Pluri-elles.



Dès mon arrivée au bureau de Pluri-elles, l'accueil fut chaleureux et familial. Ma première rencontre avec Mélissa Fitzgerald m'a redonné confiance en mes habiletés et en mes chances de retrouver du travail. L'attention individuelle fournie m'a permis de savoir que mes besoins allaient être entendus et que tout n'était pas perdu.

Puis, l'agent de liaison Daniel Mouflier m'a suggéré plusieurs opportunités d'emploi auprès de la communauté française, et encouragé à poursuivre des emplois que je ne croyais pas pouvoir obtenir. J'étais maintenant prêt à entreprendre les démarches avec confiance et espoir.

Le travail ne s'est pas arrêté après mes rencontres. J'ai été impressionné par les efforts fournis par les deux membres de l'équipe, qui m'ont aidé grandement dans mes recherches. Leurs constantes communications et recherches m'ont convaincues de leur dévotion envers leurs clients.

En seulement deux semaines, une de leur présentation et deux rencontres, je suis maintenant de retour au travail et ceci n'aurait jamais été possible sans l'aide de Pluri-elles.

Ils répondent avec excellence aux attentes de ceux qui ont besoin d'aide à tout niveau de leur recherche d'emploi, et redonnent l'espoir à ceux qui ont le sentiment d'avoir tout perdu.

Jean-Patrick Roy
Winnipeg, Manitoba

INFORMATIQUE POUR AÎNÉS : « ESSENTIEL »

« Les cours d'informatique de Pluri-elles, c'est quelque chose d'essentiel. On apprend énormément de choses et il y a une grande convivialité. Je connais les autres personnes, on est comme une grande famille. Et c'est tout en français et ça, ça me fait chaud au cœur. »

- Gabriel Forest, participant



POUR VOIR NOTRE VIDÉO SCANNEZ CE QR CODE.



Au P'tit Bonheur, Mia-Lee Gareau aide deux élèves à faire leurs devoirs.

ALPHABÉTISATION

AIDE AUX DEVOIRS : UN APPUI QUI REDONNE CONFIANCE

Le secteur d'alphabétisation de Pluri-elles offre un programme d'aide aux devoirs après les heures de classes dans 12 écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) à travers le Manitoba.

Pour les élèves issus de familles dont l'anglais est la langue principale du foyer ou pour ceux qui rencontrent quelques difficultés académiques, c'est l'opportunité de faire leurs devoirs auprès d'une formatrice francophone qualifiée avant de rentrer à la maison pour profiter de leur temps dans la langue de leur choix.

« Parfois, je ne comprends pas la question et mes parents ne parlent pas le français, confie Ethan, élève de 7e année à l'École/Collège régional Gabrielle-Roy (ÉCRGR). Ma mère comprend le français, mais elle ne peut pas toujours m'aider. Je trouve que c'est plus facile lorsque tu viens en classe le jour suivant et que tu as complété et compris tes travaux. »

Son enseignante, Ginette Rémillard, constate une différence. « Le programme d'aide aux devoirs permet aux élèves de compléter des travaux qui auraient possiblement été incomplets. Au lieu, les élèves viennent en classe avec un travail de qualité grâce à l'appui reçu. Plusieurs de mes élèves ne peuvent pas recevoir de l'aide en français à la maison en raison des capacités langagières de la famille. Grâce à l'aide aux devoirs, je peux voir une fierté du travail accompli chez eux. »

« Cela donne une belle confiance aux élèves, renchérit l'enseignant au secondaire à l'ÉCRGR, Joël Chartier. Ils peuvent poser plus de questions et recevoir plus de temps un à un avec un adulte, dans une situation moins stressante que la salle de classe. Ce programme les aide aussi à développer de bonnes habitudes de travail. Ils se tiennent à jour de leurs travaux et ont moins tendance à se décourager. »

Maman de Kevin, un élève de l'École Taché, Amy Vaillancourt se réjouit que son fils ait pu rejoindre le Club aux devoirs de l'école, au P'tit Bonheur. « J'ai constaté beaucoup d'amélioration avec sa lecture. Il a plus de trucs pour l'aider avec ses mots. Comme maman de trois enfants, je suis toujours très occupée à la maison donc je ne pouvais pas l'aider autant. À la maison, nous parlons en anglais la majorité du temps, mais grâce à la formatrice, il améliore son français. Le Club m'aide aussi à savoir où il a besoin de s'améliorer grâce à la perspective des autres adultes qui l'aident. »

UNE SECONDE CHANCE GRÂCE À L'ALPHABÉTISATION



Aider les personnes francophones et métisses à atteindre un niveau d'alphabétisme qui leur permet de contribuer pleinement à la vitalité culturelle, politique, économique et sociale de la communauté francophone du Manitoba, voici l'objectif du secteur d'alphabétisation des adultes de Pluri-elles.

Entre autres services, l'organisme offre une formation gratuite en vue de passer son Diplôme d'études générales (DEG) en ligne. Pour de nombreux adultes qui ont décroché du système scolaire, ce diplôme est une chance de reprendre confiance en eux et d'accéder plus facilement au marché du travail.

C'est le cas de Jonathan Gaulin-Lemieux, aujourd'hui employé des Forces armées canadiennes. « J'ai quitté l'école très jeune. Je ne comprenais pas l'importance de l'éducation. J'ai eu des petits emplois par-ci et par-là, mais je me suis rendu compte que ce n'était pas le genre d'emploi qui me permettrait d'avoir une vie meilleure. J'ai donc fait des recherches pour retourner à l'école et passer mon DEG, et c'est là que j'ai trouvé les coordonnées de Pluri-elles.

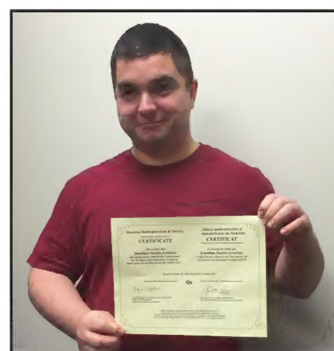
« Quel bonheur! J'en suis ressorti avec un programme en main et après dix mois de travail acharné, j'ai réussi sans aucune difficulté mon examen car je m'étais bien préparé et aussi, surtout, grâce au grand soutien de la part de Pluri-elles. D'ailleurs, je n'aurai jamais assez de mots pour les remercier. Ma vie a changé, je peux enfin réaliser mes rêves. »

Elle aussi diplômée du premier coup grâce à l'accompagnement de Pluri-elles, Marie a particulièrement apprécié avoir été « accueillie », « pas jugée » et « beaucoup rassurée ». Quant à son DEG, « l'avoir m'a prouvé que j'étais capable de réussir, ce qui était important pour moi. Ça m'a redonné confiance en moi ». Depuis, elle a décroché un poste d'auxiliaire pour la Division scolaire Louis-Riel.

Par ailleurs, le fait de pouvoir suivre le cours en ligne lui a permis de continuer de s'occuper de ses deux jeunes enfants, un avantage non négligeable pour sa famille.

Témoins de leurs communautés, les écoles sont bien placées pour constater l'importance des services d'alphabétisation de Pluri-elles, dans leurs murs comme en dehors.

« Pluri-elles permet non seulement aux parents et aux gens de la communauté d'apprendre et/ou améliorer leur français, mais contribue aussi à valoriser la langue, termine le directeur de l'École Sainte-Agathe, Patrick Saurette. Ici, les gens parlent des cours de Pluri-elles et on voit de plus en plus de parents et de grands-parents qui veulent eux aussi apprendre le français. Notre communauté en est très reconnaissante. »



Jonathan Gaulin-Lemieux



Marie

ENTRAIDE ET COUNSELLING



OUTILLÉS POUR AVANCER

À Pluri-elles, toute personne francophone ou francophile peut recevoir du soutien et des conseils en cas de besoin, à tout moment. Cette ouverture est un élément essentiel de la mission de l'organisme. En effet, le secteur d'entraide et counselling a le mandat « d'offrir du soutien en langue française, quel que soit le besoin, l'âge, le sexe, la situation, etc. », explique la chef de secteur et conseillère, Brigitte Dorge.

Ainsi, les conseillères de Pluri-elles peuvent être amenées à offrir du soutien à des jeunes enfants, par exemple dans des cas de séparation des parents, de perte d'un proche, de déménagement ou autres situations déstabilisantes, mais aussi à des aînés.

Également à des adolescentes ou des adultes qui traversent des moments difficiles, tout comme à des couples et des familles qui rencontrent des défis.

« On ne fait pas de thérapie ici, précise toutefois Brigitte Dorge. Notre rôle est de favoriser l'expression de soi pour aider les personnes à déterminer où elles en sont et comment elles vont pouvoir gérer le quotidien. On les outille pour devenir autonomes et aller de l'avant, et s'il leur faut plus, on est là pour les orienter vers un autre organisme.

« S'exprimer est très important pour ceux qui demandent du counselling. Parfois, ils ont juste besoin d'être écoutés sans jugement et de savoir qu'ils ne sont pas seuls. Et quand on est francophone, pouvoir le faire en français est très important, surtout en état de traumatisme ou de stress. »

Par ailleurs, le secteur d'entraide et counselling de Pluri-elles se déplace aussi dans les écoles pour informer et tenter de prévenir d'éventuels défis touchant les enfants, tels que les troubles alimentaires, l'intimidation, la sexualité, le suicide ou encore les problèmes de santé mentale.

« Quand on offre des ateliers dans les écoles, c'est une porte qu'on ouvre pour les enfants et leurs parents. On leur laisse savoir que nous sommes là s'ils ont un jour besoin d'aide ou d'orientation », termine Brigitte Dorge.

MASSAGE POUR BÉBÉS : UN SOUTIEN AUX JEUNES PARENTS



Myriam Diaby et Mariam Sidibe ont appris à Pluri-elles à bien masser les visages de leurs enfants respectifs, Faridah et Ibrahim.

Parmi les nombreux ateliers offerts par le secteur d'entraide et counselling de Pluri-elles, l'un offre un soutien particulier aux jeunes parents, à un temps de leur vie rempli d'inconnues et d'imprévus. Il s'agit de l'atelier de massage pour bébés, animé par la conseillère en alphabétisation familiale, Valérie Williamme.

« L'objectif est d'apprendre aux mamans comment masser leur bébé, mais c'est aussi pour leur offrir une occasion d'échanger, de se créer un réseau de mamans et de se forcer à sortir, explique-t-elle. Ça permet de pallier l'isolement qu'on peut ressentir lorsqu'on passe une année à la maison en congé de maternité, seule avec bébé chaque jour. »

Ainsi, pendant cinq sessions, l'atelier de massage pour bébés prend soin des mamans, mais aussi des bébés. En effet, le massage permet de soulager le jeune enfant de plusieurs maux, comme les maux de ventre, le rhume, les douleurs dentaires ou encore musculaires. Les jeunes parents apprennent avec Pluri-elles les techniques pour bien masser les jambes et les pieds, les bras et les mains, la poitrine, le ventre, le visage et le dos.

« J'ai trouvé l'atelier de massage pour bébés très bien pour moi, affirme Myriam Diaby, qui y a participé avec sa fille de quatre mois, Faridah. Ça m'a permis d'en connaître beaucoup plus au niveau de l'enfant et ça m'a apporté de nouvelles idées pour prendre soin de ma fille. Ma fille a beaucoup aimé l'atelier elle aussi. »

Myriam Diaby a aussi apprécié l'opportunité d'y retrouver son amie Mariam Sidibe, elle aussi maman, et son petit garçon de six mois, Ibrahim.

Depuis que l'atelier de massage pour bébés a été lancé il y a deux ans, près d'une cinquantaine de mamans ont été touchées par ce programme, incluant des mamans en région rurale. En partenariat avec les Centres de la petite enfance et de la famille (CPEF), la conseillère de Pluri-elles s'est notamment déplacée à Saint-Laurent, Saint-Pierre-Jolys et Lorette.

BUDGÉTISATION, ALPHA FINANCE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

« On apprend aux gens qui ont des revenus très bas comment gérer leur budget. 8 à 12 personnes participent à ce programme chaque année. Les apprenants sont toujours très satisfaits de cette formation. Récemment, une apprenante avait un partenaire qui contrôlait tout. Pendant la formation, elle a commencé à gérer son budget à elle. À la fin, elle m'a dit qu'elle était très contente car elle pouvait gérer son propre budget. Elle a commencé à faire ses dépenses. Elle est devenue plus indépendante. Pour elle, c'était un accomplissement personnel. J'ai vraiment aimé entendre ça. »

- Monique Hébert, Formatrice finance





De gauche à droite : Mona Audet, directrice générale; Chantelle Gauthier, conseillère; Mélanie Desnoyers, conseillère; Pierrette Lavoie Bordeaux, secrétaire; Carole Thibeault, conseillère; Janelle Lapointe, conseillère; Marilyn Bosc, conseillère; Danielle Robidoux, conseillère; Lynn Johnston, trésorière; Brigitte Arondel-Parent, vice-présidente et Michèle Lécuyer-Hutton, présidente.

PANIERS DE NOËL

52
paniers offerts

10 710 $
de dons de la communauté

8
familles de plus de 6 personnes

37 hommes | **57** femmes

83
enfants

ALPHABÉTISATION

31	430	482	13	31	6 125
communautés desservies	adultes qui prennent des cours	enfants pour l'aide aux devoirs	clients en alphabétisation financière	aînés en informatique	livres donnés

ENTRAIDE ET COUNSELLING

143	822	466	10 298	20	7 894
clients	interventions	ateliers et sessions en groupes de support	participants	kiosques	visites du site Web

EMPLOYABILITÉ

279	50 %	7	166	11	122
clients	d'hommes	kiosques	participants à des ateliers et sessions	foires d'emploi	clients unilingues francophones



De gauche à droite : Khalil Robbana, employabilité; Mona Audet, direction générale; Stéphanie Nadeau, réception; Christian Calvary, employabilité et informatique des aînés; Valérie Williamme, alphabétisation familiale; Ghizlane El Merzouki, employabilité; Monique Hébert, budgétisation et comptabilité; Larissa Barr, entraide et counselling; Isabelle Déry, entraide et counselling; Brigitte Dorge, entraide et counselling; Saadia Saadane, alphabétisation; Melissa Fitzgerald, employabilité; Daniel Mouflier, employabilité; Jolie Tshiyombo, entraide et counselling; Jean Fontaine, Web et Nathalie Young, entraide et counselling.

NOS BAILLEURS DE FONDS PAR SECTEUR :

ALPHABÉTISATION : Canada; Centraide Winnipeg; Manitoba Education and Training

BUDGÉTISATION : Centraide Winnipeg

ENTRAIDE ET COUNSELLING : Financement fourni par Le gouvernement du Manitoba

EMPLOYABILITÉ : Centraide Winnipeg; Financements fournis par : Le gouvernement du Canada, Le gouvernement du Manitoba

INFORMATIQUE AÎNÉ(E)S : Centraide Winnipeg

PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR LES ENFANTS (PACE) : Agence de la santé publique du Canada / Public Health Agency of Canada